

NOTRE DOSSIER
SPÉCIAL
Le labyrinthe
économique :
comment
s'y retrouver ?
PAGES 7 À 10



FTQ
FABIANA MARIN

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

N° 150 / JANVIER - FÉVRIER - MARS - AVRIL 2025

QUÉBEC DÉPOSE UN PROJET DE LOI LIMITANT LE DROIT DE GRÈVE

Duplessis serait fier de la CAQ

Quand un gouvernement est en chute libre, il sort la machine à diversion. François Legault, lui, a trouvé son bouc émissaire : les travailleurs et travailleuses en grève. Le projet de loi n° 89, signé par le ministre du Travail, Jean Boulet, n'a qu'un but : limiter la durée des conflits de travail et affaiblir le rapport de force syndical.

Un bon vieux truc patronal, emballé dans un joli papier fleuri avec un titre qui frôle le cynisme : *Loi visant à*

considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out. On veut nous faire croire que le problème

du Québec, ce n'est pas l'explosion du coût des loyers, ni le panier d'épicerie qui coûte une fortune, ni les

familles qui se ruinent pour survivre. Non. Pour la CAQ, le danger, ce sont les personnes syndiquées qui se

battent pour de meilleures conditions de travail et pour améliorer les services à la population.

La présidente de la FTQ, Magali Picard, ne se laisse pas berner : « C'est ça qui va régler les vrais problèmes du Québec ? Voyons donc ! Ce gouvernement complètement déconnecté se cherche des souffredouleurs pour masquer un bilan désastreux. Tout ce que trouve à faire la CAQ, c'est d'inventer un problème qui n'existe pas. Ce que veut faire le ministre, c'est aider les employeurs à négocier de plus bas salaires et de moins bonnes conditions de travail. »

Les grèves dérangent, et c'est normal. C'est le seul levier réel qu'ont les travailleurs et travailleuses. Sans ça, on leur passe sur le corps. Mais c'est justement ce que veut le ministre : donner les coudées franches aux patrons en les débarrassant de cette « nuisance » qu'est une grève.

« Oui, Duplessis serait fier du gouvernement de François Legault ! Brimer les droits des travailleurs et travailleuses c'était la spécialité de l'Union nationale de l'époque. C'est un retour à l'époque de la Grande Noirceur que nous propose le gouvernement de la CAQ. Ce n'est pas ça un projet de société », a réagi la présidente.

Un seul détail leur échappe : le mouvement syndical n'a pas l'intention de laisser passer ça. La FTQ sera aux consultations parlementaires et se battra bec et ongles contre cette attaque sur les droits fondamentaux des travailleurs et travailleuses. ■



Le projet de loi n° 89 limitant le droit de grève déposé par le gouvernement de la CAQ nous rappelle avec colère l'époque où les gouvernements, le gouvernement de Maurice Duplessis en particulier, ont combattu sans ménagement le mouvement syndical. En mars 1957, les travailleurs de la mine de cuivre de Murdochville ont déclenché une grève de sept mois pour défendre leur droit de se syndiquer aux Métallurgistes unis d'Amérique (Métallos). Grève qui a été violemment réprimée par les policiers provinciaux agissant sur ordre du premier ministre Maurice Duplessis. Deux personnes ont perdu la vie lors de ce conflit.



CHLOÉ BIOCACCIA, AGENCE : MOLOTOV

Enjeux féministes
PAGES 11 ET 16



CASADEL FILMS

Métier : opératrice de chargeuse
PAGE 15



JENNIFER RANGIBOUT/CSQ

Stage intersyndical du CISO

PAGE 6



La prévention monte d'un cran
PAGE 13

Enjeux régionaux : Au-delà des récoltes
PAGE 15

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL

ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

FTQ

Dans ce numéro

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Activités du service de la francisation



La 31^e Rencontre annuelle des comités de francisation se tiendra le 18 mars prochain à la Maison de l'arbre du Jardin botanique à Montréal. Renseignements et inscription : ftq.qc.ca/recontre-francisation-2025.

Le 19 mars 2025, à midi, la première Conférence Fernand-Daoust de l'année se tiendra en mode hybride depuis l'Édifice Fernand-Daoust à Montréal. Présentée par la FTQ et animée par Tania Longpré, elle portera sur les conditions gagnantes de la francisation en milieu de travail. C'est gratuit ! Faites vite, les places en présentiel sont limitées. Inscription et renseignements : ftq.qc.ca/conferencesFD.

La formation Action syndicale en francisation se donnera à nouveau le 23 septembre 2025 à Montréal (Édifice Fernand-Daoust). Vous pouvez vous inscrire dès maintenant : ftq.qc.ca/action-syndicale-en-francisation. ■

Séminaire annuel sur la retraite et les assurances

Le Séminaire retraite et assurances de la FTQ se tiendra les 1^{er} et 2 avril prochain au Sheraton Laval.

Au cours de ces deux journées, les questions suivantes seront abordées :

- ▼ Comment nos régimes de retraite peuvent-ils soutenir nos communautés ?
 - ▼ Comment favoriser l'équité intergénérationnelle dans nos régimes de retraite ?
 - ▼ La retraite est-elle rose pour les femmes ?
- Enjeux et solutions

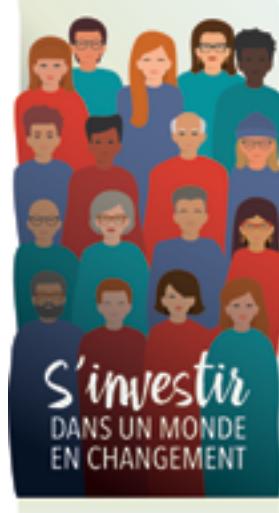
pour une sécurité financière durable

- ▼ Santé mentale au Québec : soigner la population, transformer le système
- ▼ Nos régimes d'assurances répondent-ils aux besoins de tous ?
- ▼ Comment savoir si nos régimes d'assurances doivent être modernisés ?

Renseignements et inscription : ftq.qc.ca/seminaire-retraite-assurances-2025. ■



Séminaire sur la retraite et assurances de la FTQ



S'investir DANS UN MONDE EN CHANGEMENT

GABRIELLE LEBLANC

COLLÈGE FTQ-FONDS Session thématique sur les finances publiques

Déficits, compressions budgétaires et incertitudes économiques : l'année 2025 marque une période de turbulences et place les finances publiques sous tension. À quoi s'attendre des prochains budgets provincial et fédéral ? Avec la participation de chercheurs de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), ce séminaire traitera notamment des thèmes suivants :

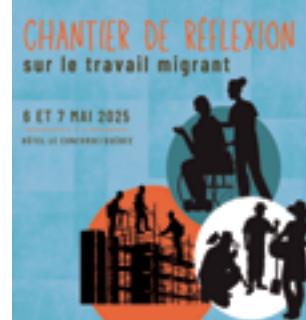
- ▼ Quelles sont les mesures phares des prochains budgets ?
 - ▼ Quels sont les choix politiques mis de l'avant ?
- Activité ouverte à tous et toutes (places limitées) les 29 et 30 avril prochain à Montréal. Aucuns frais d'inscription, inscrivez-vous rapidement : ftq.qc.ca/session-financesPubliques. ■

Chantier de réflexion sur le travail migrant

Le Chantier de réflexion sur le travail migrant consiste en deux journées d'ateliers qui regrouperont militants syndicaux et militantes syndicales, experts et expertes, et intervenants et intervenantes communautaires. Au programme: des discussions approfondies sur les enjeux concernant

les travailleuses et travailleurs migrants, en particulier quant aux solutions qui doivent être mises de l'avant par le mouvement syndical.

Participez en grand nombre les 6 et 7 mai prochain à l'hôtel Le Concorde à Québec. Inscription et renseignements : ftq.qc.ca/journee-en-jeux-tet. ■



20 ET 21 MAI 2025 À LONGUEUIL

34^e Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Parmi les sujets abordés : droit à la déconnexion, réalité juridique des Autochtones dans le monde du travail, phénomène de la querulence et de l'état actuel de l'arbitrage de griefs au Québec. Sans oublier la traditionnelle mise à jour sur les diverses décisions arbitrales importantes et les principaux jugements des tribunaux supérieurs rendus depuis le dernier séminaire.

Renseignements et inscription : ftq.qc.ca/seminaire-griefs-2025. ■

ACTIONS FÉMINISTES

8 mars : Encore en lutte !	11
La MMF reprend la rue !	11
Équité salariale : Assez d'excuses, on veut des actions !	11
La taxe rose	11
Inégalités entre les genres à la retraite	11

ACTUALITÉS

Droit de grève : Duplessis serait fier de la CAQ	1
Réforme : Régime de négociation dans le secteur public et parapublic	3
Incohérence permanente dans le dossier des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires	3
Construction : Le droit de grève sous attaque	4
Vote de grève pour les avocats et avocates du Barreau	4
Un nouveau conseil commercial s'organise !	4
Un pas de plus vers la valorisation des éducatrices en CPE	5
Entretien ménager : Entente de principe ratifiée à l'UES 800	5
Être Métallos, ça change le monde !	5
Négociations chez les architectes de Montréal	5
Coupes en francisation	6
À l'aube des élections fédérales, la FTQ passe à l'action !	6
Un stage intersyndical du CISQ en Colombie	6
Les multiples effets de la droite	14
Nos régions : piliers d'une FTQ forte !	14

À LA SOURCE

28 avril : Ne les oubliions pas	12
Sommet SST	12
Jeunes et SST	12
Aider, même dans les moments les plus difficiles	12
Signaleurs routiers et signaleuses routières	12
Mécanique automobile : La prévention monte d'un cran	13
Des jeunes qui prennent le flambeau de la SST	13

CHRONIQUE ET OPINION

Éditorial - Un gros printemps au menu	3
Chronique métier : opératrice de chargeuse	15
Enjeux régionaux : Au-delà des récoltes	15

ENVIRONNEMENT

PL81 : Tapis rouge déroulé pour les patrons	3
COP29 : Un rendez-vous manqué	6

LANGUE ET CULTURE

Viens voir les musiciens...	4
Coupes en francisation	6

ABONNEMENT

Pour vous abonner ou pour modifier votre abonnement, communiquez avec nous !

En ligne : ftq.qc.ca/monde-ouvrier
Par téléphone : 514 383-8000



Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Présidente
Magali Picard

Secrétaire général
Denis Bolduc

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone
514 383-8000

Télécopie
514 383-0899
info@ftq.qc.ca
ftq.qc.ca

Rédacteur en chef
David Francke-Robitaille

Collaboration
Serge Beaulieu, Chantal Bertrand, Mathilde Caramagno, Karine Crépeau, Sami Dellah, Marie-Lise Drapeau-Bisson, Lucie Enel, Manon Fournier, Marie-Claude Groulx, Esteben Harguindeguy, Sylvie Majeau, Mouna Kamel, Orian Labrèche, Annie Landry, Jean Lavergne, Guillaume Lavoie, Nicole Leblanc, Colin L'Érige, Daniel Martel, Djamila Mones, Jessica Olivier-Nault, François Ouellet, Patrick Rondeau, Marieve Ruel, Jessica Trépanier St-Georges, Catherine Veillette, Joelle Vescovi, Myriam Zaidi (FTQ); Maïka Desjardins (CISO); Élisabeth Cloutier, Philippe Lapointe (FTQ-CONSTRUCTION); Floriane Barny, Vincent Seguin (GMMQ); Riel Michaud-Baudry (IREC); Guillaume Hébert (IRIS); Clairandréa Cauchy (MÉTALLOS); Dave Parent (SEPB); Benoit Hamilton (SQEES-FTQ); Cynthia Gagnier, Véronique Barbara Viens (UES 800); Véronique Figliuzzi (UNIFOR)

Conception graphique
Anne Brissette

Illustrations
Collectif 8 mars. Illustration : Chloé Biocca. Agence : Molotov, FTQ-Construction/ Stéphanie Boulay, Ophélie Henrard, Romain Lasser, Gabrielle Leblanc, Fabiana Marin, Upperkut

Photos
Jennifer Angiboust/CSQ, Archives du Syndicat des Métallos, Normand Blouin, Clairandréa Cauchy, Casadel Films, FTQ, FTQL, Daniel Mallette, Sara-Maude Ravenelle, Olivier Savoie Campeau, SQEES-FTQ,

Abonnement et changement d'adresse
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage
29 000 exemplaires
Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleuses et travailleurs de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépot légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0700-8783

20 ET 21 MAI 2025 À LONGUEUIL

34^e Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Parmi les sujets abordés : droit à la déconnexion, réalité juridique des Autochtones dans le monde du travail, phénomène de la querulence et de l'état actuel de l'arbitrage de griefs au Québec. Sans oublier la traditionnelle mise à jour sur les diverses décisions arbitrales importantes et les principaux jugements des tribunaux supérieurs rendus depuis le dernier séminaire.

Renseignements et inscription : ftq.qc.ca/seminaire-griefs-2025. ■



RÉGIME DE NÉGOCIATION DANS LE SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC

Une réforme attendue depuis longtemps

En décembre dernier, la présidente du Conseil du Trésor s'est engagée à déposer un projet de loi visant à revoir le régime de négociation dans le secteur public et parapublic tout en assurant les organisations qu'il n'y aura pas de maraudage ni de fusion d'unité accréditation dans le réseau de la santé et des services publics. Ce projet de loi est attendu avec impatience par la FTQ.



PROJET DE LOI N° 81

Tapis rouge déroulé pour les patrons

Les consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 81, *Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement*, ont eu lieu du 28 janvier au 4 février, mais elles se sont tenues sans le mouvement syndical, qui n'a pas été invité. En effet, le ministre de l'Environnement, Benoit Charrette, a choisi de lever le nez sur les travailleurs

et travailleuses, et a plutôt déroulé le tapis rouge pour les acteurs patronaux et commerciaux, qui ont été entendus en commission parlementaire. Ce projet de loi propose de modifier diverses dispositions en matière d'environnement, comme les évaluations environnementales, notamment dans le secteur industriel et énergétique; deux

secteurs où la FTQ et ses membres sont fortement représentés. En refusant d'entendre les syndicats, le ministre a lancé un message clair : il a un parti pris en faveur du patronat. Le projet de loi pourrait donner au ministre le droit d'accélérer des projets sans s'assurer que la main-d'œuvre soit disponible et sans avoir les évaluations nécessaires pour garantir

que notre environnement ne subira pas de dommages irréversibles. Certaines des modifications proposées dans le projet de loi pourraient être bénéfiques, comme la mise à jour concernant la protection de la biodiversité et le pouvoir accru des municipalités dans le domaine de la réglementation et de l'évaluation environnementale. Toutefois, à quoi serviront ces mesures si le ministre de l'Environnement a le pouvoir de contourner ses propres règles ?

Incohérence permanente dans le dossier des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires

Après avoir annoncé le gel d'immigration, interdisant aux travailleuses et

travailleurs migrants de postuler pour immigrer de façon permanente, le gouvernement poursuit l'incohérence en coupant l'accès aux mesures d'employabilité pour les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, alors même qu'il met de l'avant un projet de loi visant l'intégration des personnes immigrantes.

Par ailleurs et sans aucune consultation, Québec a annoncé en cachette la modification de son règlement qui réduit de deux ans à six mois la période où des employeurs ne peuvent embaucher des travailleuses et travailleurs

étrangers temporaires si ceux-ci ont été condamnés pour discrimination ou pour des infractions aux lois du travail ou s'ils ne respectent pas les conditions d'emploi de leurs travailleurs et travailleuses.

Au niveau fédéral, la FTQ participe à des consultations concernant un futur programme d'immigration temporaire, dont un des objectifs est de mettre en place un permis de travail sectoriel pour les travailleurs du secteur agricole. Pour la FTQ, cela ne représente pas une alternative viable à un permis de travail véritablement ouvert.



Le 18 décembre dernier, *Journée internationale des migrants*, le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc, a participé à une conférence de presse, à l'initiative de la Coalition pour la régularisation et la justice migrante, visant à dénoncer les conditions de travail précaires et les abus qui sont subis par les travailleurs migrants et sans statut. La FTQ réclame des voies de passages vers la résidence permanente pour les travailleurs visés par le gel de l'immigration décrété par le gouvernement de la CAQ.



SARA-MADE RAVENELLE

Un gros printemps au menu

Habitués que nous sommes à relever les défis du monde du travail, les prochains mois seront particulièrement intenses et occupés pour nos organisations : lancement des États généraux sur le syndicalisme, Sommet sur la santé et sécurité au travail, Sommet sur la forêt, Chantier sur le travail migrant, en plus des projets de loi sur lesquels nous devrons intervenir comme celui que nous attendons depuis longtemps, la réforme du régime de négociation dans le secteur public.

Mais d'abord, nous ne pouvons passer sous silence la dernière attaque du gouvernement de la CAQ contre les travailleurs et travailleuses. Le 19 février dernier, ce gouvernement a déchiré le contrat social historique du rapport de force entre les travailleurs et travailleuses et les employeurs en déposant son projet de loi n° 89, dont l'objectif est de limiter le droit de grève pourtant protégé par la Constitution. Et comment le ministre du Travail, Jean Boulet, et le gouvernement Legault justifient-ils ce geste historique et sans précédent ? En invoquant, sans rire, « que les services à la population ne soient affectés de manière disproportionnée ». Pardon ! Oui, une grève, ça dérange. Si ce gouvernement usé jusqu'à la corde veut tellement que les services à la population ne soient affectés, ils devraient regarder dans sa propre cour. Crise du logement, de l'itinérance, coût du panier d'épicerie qui explose et recours aux banques alimentaires, crise en santé, en éducation... il nous semble que ce gouvernement a de quoi s'occuper.

Ce gouvernement est complètement déconnecté et ne cherche qu'à distraire la population afin de masquer son bilan désastreux. La FTQ ne va pas rester les bras croisés. Nous serons sur tous les fronts pour faire entendre la voix des travailleurs et travailleuses et dire que ce projet de loi ne passe pas.

Autre dossier important pour les travailleurs et travailleuses : notre engagement collectif à la FTQ pour stopper la montée de la droite. Au moment de la parution du *Monde ouvrier*, nous serons en élections fédérales ou très près du déclenchement. Ce qui semblait inatteignable il y a quelques semaines semble vouloir se concrétiser. La droite conservatrice est en perte de vitesse. Mais rien n'est acquis et il faut donc rester mobilisés et défendre nos valeurs de justice et d'égalité sur toutes les plateformes.

Au sud, les fanatiques de la présidence américaine sont en train de semer le chaos et, là encore, la FTQ se mobilise. À ce chapitre, la FTQ assume son leadership syndical en participant aux échanges visant à contrer la menace tarifaire, que ce soit le sommet économique Canada - États-Unis, aux consultations avec les gouvernements du Canada et du Québec, tout cela en concertation avec nos alliés syndicaux et, bien sûr, nos syndicats affiliés. Ce sont des milliers d'emplois qui sont en jeu. Pour la FTQ, il est important de maintenir un dialogue social afin de mettre en place une réaction concertée et appropriée face à la menace, ce que nous nous engageons à mener jusqu'au bout.

Solidairement,

Magali Picard, présidente

Denis Bolduc, secrétaire général



Viens voir les musiciens...

En 1999, la comédie musicale *Notre-Dame de Paris* au succès international arrive à Montréal. La première ébranle notre communauté musicale : pour la première fois, des bandes sonores accompagnent les chanteurs et chanteuses sur scène. Pas de musiciens et musiciennes pour accompagner cette formidable œuvre franco-québécoise, occasionnant ainsi une perte d'emploi pour d'excellents interprètes d'ici.

Ce qu'il faut savoir, c'est que la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) n'a pas d'entente collective concernant le secteur de la comédie musicale. À l'époque, il n'y avait donc pas de levier de négociation, juste une indignation du milieu qui persiste depuis, sans faire grand bruit.

L'an dernier, la première de la comédie musicale *Pub Royal*, basée sur l'œuvre des Cowboys

fringants et utilisant elle aussi une bande sonore pour remplacer des musiciens et musiciennes d'ici, a relancé le débat et exacerbé le mécontentement de la communauté.

Au-delà de la perte d'emploi, c'est tout le public qui en souffre. On parle bien ici d'une perte artistique. L'osmose entre les artistes, qui donne toute leur intensité à une performance, est absente, ce qui entraîne

un final sans éclat, dépourvu de l'énergie du public et des interprètes sur scène.

Jusqu'où iront les productions ?

Quelle sera la suite ? Des personnages principaux humanoïdes qui chanteront grâce à l'intelligence artificielle ? Les productions seront-elles prêtes à tout pour toujours déshumaniser davantage le spectacle vivant (qui doit être vivant par définition), pour faire toujours plus d'économies, au détriment de la qualité du spectacle ?

La GMMQ croit au spectacle vivant fait par des artistes d'ici en chair et en os. Elle invite le public à se questionner sur ce qui fait qu'un spectacle le fait « vibrer » et à toutes les personnes qui prennent part à une production pour qu'elle existe.

Notre communauté musicale contribue



Vincent Seguin, nouvellement élu à la présidence de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec en juin dernier.

OLIVIER SAVOIE CAMPEAU

à enrichir chaque jour le patrimoine artistique québécois et canadien. La GMMQ continue d'œuvrer pour la reconnaissance de leur travail et de leur apport indiscutables à la société. Les artistes sont des travailleurs et travailleuses comme tous les autres et méritent d'être reconnus à leur juste valeur. ■

CONSTRUCTION

Le droit de grève sous attaque

Nous vivons un temps sombre pour le droit de grève. Depuis l'arrêt Saskatchewan, les syndicats avaient espoir de voir une recrudescence de la légitimité de la grève comme moyen d'action et une meilleure compréhension de son utilisation par les décideurs publics. Malheureusement, on remarque plutôt que les gouvernements inventent de nouveaux moyens pour contourner le droit de grève et retirer aux syndicats leur rapport de force à la table de négociation. Avec le renouvellement des conventions collectives de la construction en 2025, c'est le temps de faire un petit tour d'horizon de la grève et de ses défis.

Une grève, c'est fait pour perturber

En 2022, la FTQ-Construction a eu gain de cause contre la loi spéciale de retour au travail de 2017. Cinq ans après la fin abrupte de la grève, le juge de la Cour supérieure, Frédéric Pérodeau, a déclaré que la *Loi assurant la reprise des travaux dans l'industrie de la construction ainsi que le règlement des différends pour le renouvellement des conventions collectives* est anticonstitutionnelle et invalide. Il a réitéré que l'objectif d'une grève est de faire des pressions économiques qui peuvent bousculer des secteurs importants de l'économie, une ville, une région ou la province en entier. C'est cela qui crée un rapport de force et si la partie patronale veut l'éviter, elle doit négocier.

Un droit toujours plus restreint

La Loi R-20 qui régit l'industrie de la construction comporte de nombreuses dispositions pour restreindre, retarder ou éviter l'exercice de la grève. Ces restrictions vont plus loin que dans le *Code du travail*. En 2024, le ministre du Travail, Jean Boulet, a voulu rendre l'exercice de la grève encore plus difficile en devançant tout le calendrier des négociations. Ceci nous éloigne davantage du moment où l'on peut déclencher la grève, c'est-à-dire lorsqu'on a un rapport de force. La loi restreint en plus les modalités de grève et prévoit des amendes plus sévères qu'ailleurs en cas de grève illégale.

Une limitation particulièrement importante est l'absence de dispositions «anti-briseurs de grève», signifiant que les employeurs peuvent embaucher des travailleurs et travailleuses de remplacement pendant un conflit. Cela affaiblit considérablement l'efficacité de la grève comme moyen de pression, surtout dans un secteur où l'emploi est intermittent. Rare avancée pour les travailleurs et travailleuses, la loi a récemment été modifiée afin de permettre la négociation d'une rétroactivité. Cette modification n'entrera toutefois en vigueur qu'en septembre 2025.

Les gouvernements n'hésitent pas à adopter des lois spéciales pour forcer le retour au travail, comme ce fut le cas dans la construction en 2013 et 2017. Ces interventions répétées déresponsabilisent la partie patronale dans la négociation collective qui, en l'absence du droit de négocier une rétroactivité, a eu tendance à laisser s'étirer les conflits et à attendre l'intervention de l'État. On a pu remarquer le même genre de comportement avec Postes Canada, le CN et les débardeurs, où les parties n'ont plus d'incitatifs à se parler et ne font qu'attendre que le gouvernement force un arbitrage.

Revendiquer plutôt que de défendre

Toute négociation n'a pas besoin de se rendre à la grève, mais c'est la menace de la grève qui force la partie patronale à s'asseoir et à faire avancer le processus. Il serait grand temps que l'on revendique et que l'on défende dans l'espace public ce droit parce qu'en ce moment, notre pouvoir de négociation est clairement attaqué. ■

Vote de grève pour les avocats et avocates du Barreau

Les avocats et avocates qui travaillent pour le Barreau du Québec se sont donné un mandat de grève à exercer au moment jugé opportun en décembre dernier.

La quarantaine de membres affiliés au Syndicat des employées et employés professionnelles et de bureau, section locale 571 (SEPB-571) sont sans contrat de travail depuis le 31 mars 2024. La surcharge de travail, la rémunération et la gestion du fonds de pension sont au cœur des enjeux de la négociation.

«Au niveau salarial, l'offre patronale représente un recul par rapport à ce que le gouvernement a donné à ses employées et employés du secteur public. Pour nous, c'est inacceptable», explique la présidente du syndicat des employé.es du Barreau du Québec, Dominique Jolin. ■

GUERRE COMMERCIALE AVEC LES ÉTATS-UNIS

Un nouveau conseil commercial s'organise !

Le Syndicat des Métallos et Unifor font partie d'un tout nouveau Conseil commercial Canada-États-Unis mis sur pied afin d'aborder l'enjeu des tarifs douaniers. Ce conseil, qui compte des représentantes et représentants d'associations du secteur privé, des syndicats et des groupes associatifs, fera aussi appel à des experts externes.

«Derrière l'économie, il y a des travailleurs et travailleuses, des familles, des communautés. Dans cette tempête, il ne faut jamais perdre de vue ces personnes qui peuvent être affectées. Les travailleurs et travailleuses doivent être au cœur des actions, autant dans nos efforts pour éviter les tarifs, pour y riposter, pour adapter

notre économie, pour soutenir les emplois», souligne le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux.

Son confrère d'Unifor souligne l'importance que le gouvernement québécois consulte réellement les syndicats des secteurs touchés. «Le gouvernement Legault doit mobiliser tous les acteurs concernés et adopter une approche proactive pour contrer ces tarifs abusifs. Un comité de crise incluant entre autres le monde des affaires et les syndicats doit être mis sur pied et discuter sur une base

régulière», insiste le directeur québécois d'Unifor, Daniel Cloutier.

Déjà, les acteurs du secteur privé donnent l'exemple avec leur conseil commercial : les gouvernements doivent s'inspirer de la démarche de concertation et surtout faire preuve de cohésion et de cohérence dans les stratégies à déployer. «L'heure n'est surtout pas aux querelles de clocher et à la partisannerie. Notre économie est attaquée, sursis ou pas», soulignent d'une même voix Daniel Cloutier et Dominic Lemieux. ■



DANIEL MALLETT

Un pas de plus vers la valorisation des éducatrices en CPE

C'est avec une très forte majorité de 88 % que les membres du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-FTQ) ont adopté l'entente de principe de la négociation nationale des centres de la petite enfance (CPE). L'appui à cette entente est unanime chez les membres du Syndicat des Métallos.

Le nouveau contrat de travail prévoit des hausses salariales importantes de 17,4 % sur 5 ans, dont 6 % la première année et 2,8 % la deuxième, augmentations qui seront versées rétroactivement pour couvrir ces années déjà écoulées au contrat de travail. Il est aussi à noter que si l'Indice des prix à la consommation (IPC) dépasse les augmentations prévues, ces dernières seront ajustées jusqu'à concurrence de 1 % par année.

Les deux organisations sont très fières d'avoir obtenu des gains importants pour favoriser l'attractivité avec une bonification de 10 % au régime d'assurance collective et des augmentations salariales importantes à l'embauche. À titre d'exemple, une nouvelle éducatrice touchait un salaire de 21,60 \$ l'heure, et celui-ci passera à 25,15 \$ lors de l'entrée en vigueur du nouveau contrat de travail.

« Le manque de main-d'œuvre est un frein majeur au développement du réseau des CPE et au maintien de la qualité des services. Avec de nouveaux salaires à l'embauche et des formations qualifiantes subventionnées, nous sommes en droit d'espérer que les emplois en CPE redeviendront attrayants et que nous formerons de nombreuses nouvelles cohortes », a affirmé la présidente du SQEES-FTQ, Sylvie Nelson.

Heures supplémentaires

Alors que la partie patronale insistait pour allonger la semaine de travail, les équipes de négociation ont su trouver une voie de passage. Des primes sont instaurées pour inciter les travailleuses à travailler au-delà de leur horaire normal. Ainsi, une prime horaire de 7 \$ s'ajoutera à compter de la 36^e à la 39^e heure de travail dans la semaine, puis passera de 17 \$ à partir de la 40^e heure de travail. Au-delà de 41 heures, les éducatrices seront rémunérées à temps et demi.

« Le Ministère a compris qu'avec une meilleure rémunération, le temps supplémentaire devient plus intéressant. Pour une fois, on sort d'une négociation nationale avec des gains et aucun recul », a expliqué la responsable de la négociation dans les CPE pour les Métallos, Sonia Charrette. ■



ENTRETIEN MÉNAGER

Entente de principe ratifiée à l'UES 800

Les membres du secteur de l'entretien ménager de Montréal de l'Union des employés et employées de service, section locale 800 (UES 800) ont ratifié une entente de principe lors de leur assemblée générale syndicale tenue en décembre dernier.

Cet accord, qui s'applique aux préposées et préposés à l'entretien ménager travaillant dans les édifices publics couverts par le décret de Montréal, témoigne des efforts soutenus du comité de négociation pour l'obtention d'avancées significatives dans un contexte économique marqué par l'inflation et l'instabilité.

En effet, l'entente est le fruit de négociations rigoureuses, menant à des augmentations salariales de 20,5 % sur 6 ans, dont une hausse particulièrement significative de 6,75 % la première année.

Parmi les autres améliorations notables, l'entente inclut notamment deux journées mobiles supplé-

mentaires, des bonifications de prime de nuit, de crédits de maladie monnayables et des améliorations au chapitre des vacances.

La présidente de l'UES 800, Cristina Cabral, a salué le travail acharné du comité de négociation, composé de représentants issus de diverses entreprises. Elle a également souligné le soutien de M^e Sarah Côté Pilon et de M^e Maxime Lazure-Bérubé. « Ces résultats montrent la force de l'Union et de la solidarité syndicale », a-t-elle affirmé.

Bien que l'entente de principe marque une avancée majeure, sa mise en application demeure cruciale pour que les travailleuses et travailleurs visés



NORMAND BLOUIN

puissent bénéficier des améliorations monétaires négociées. La prochaine étape repose sur la promulgation officielle du décret afin de mettre en vigueur ces dispositions.

Un dialogue engagé avec le ministre du Travail

La présidente de l'UES 800 a pris les devants auprès du ministre du Travail, Jean Boulet, afin de souligner l'urgence d'un traitement

rapide d'une telle requête en renouvellement de décret. « Le ministre s'est montré sensible à l'importance d'assurer un processus succinct. Nous allons suivre ce dossier de près pour que nos membres puissent bénéficier au plus vite de ces nouvelles conditions bien méritées », a déclaré Cristina Cabral. Un dialogue proactif entre le gouvernement, la FTQ et des syndicats affiliés, dont l'UES 800, est déjà enclenché pour accélérer les démarches nécessaires. ■

Être Métallos, ça change le monde !

À l'occasion de sa 60^e assemblée annuelle, le Syndicat des Métallos a jeté un œil sur les victoires des 10 dernières années.

« C'est une bouffée de fierté quand on regarde le chemin qu'on a fait depuis 10 ans », a déclaré le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, en ouverture de l'assemblée.

Une loi québécoise interdisant toutes les formes de clauses « orphelins », une loi au fédéral pour mieux protéger les retraites en cas de faillites d'entreprises, une loi anti-briseurs de grève au fédéral, une consigne sur les bouteilles pour mieux recycler le verre, une lutte épique pour une vraie santé et sécurité pour tous et toutes, et une culture de solidarité qui prend de l'ampleur par exemple. Des témoignages de militantes et militants impliqués dans les mobilisations sur chacun de ces enjeux ont illustré ces batailles.

« Je nous souhaite de continuer à être combatifs », a plaidé Dominic Lemieux, soulignant l'importance que tous les membres soient soutenus, des petites unités comme des grandes sections locales.

L'assemblée a commencé par une table ronde avec quatre anciens directeurs, soit Clément Godbout, Michel Arsenault, Daniel Roy et Alain Croteau. Tous ont insisté sur l'importance d'avoir la politique et les politiciens à l'œil : « Il ne faut pas mettre tous nos œufs dans le même panier, il faut rencontrer tous les partis, pour maintenir des législations favorables aux travailleurs et les améliorer », a souligné Michel Arsenault. Clément Godbout a ajouté : « On ne fait pas juste des griefs et des négociations, on fait



DANIEL MALLETE

évoluer l'ensemble de la société. »

Les professeurs de relations industrielles Mélanie Laroche et Patrice Jalette ont présenté les résultats de leur étude sur « l'avantage Métallos ». On y a notamment appris que les conventions des Métallos font plutôt bonne figure depuis une quarantaine d'années au chapitre des pourcentages de hausses salariales, comparativement à d'autres milieux de travail comparables.

Le professeur en économie régionale Marc-Urbain Proulx a quant à lui insisté sur le fait que les syndicats peuvent jouer un rôle pour la vitalité des régions du Québec.

La présidente de la FTQ, Magali Picard, a mis en garde contre les sirènes conservatrices à l'approche des prochaines élections fédérales : « Faites vos recherches, demandez-vous ce qu'il a vraiment fait pour les travailleurs et travailleuses. Vous allez chercher longtemps ». ■

Négociations chez les architectes de Montréal

Sans contrat de travail depuis décembre 2023, l'unité des architectes de la Ville de Montréal poursuit ses négociations avec la Ville. Si une entente semble possible pour certaines conditions à brève échéance, les enjeux réels de la négociation sont loin d'être réglés.

« La dernière négociation a duré cinq ans, c'est certain que notre objectif est de régler beaucoup plus rapidement cette fois-ci. Comme on est un petit groupe, on a toujours l'impression que la Ville nous traite comme des marginaux qu'on peut négliger le

temps de régler des dossiers jugés plus importants. On réclame la reconnaissance et le respect qui nous est dû et nous sommes très mobilisés », explique le président de l'unité des architectes de la Ville de Montréal du Syndicat des employées et employés

professionnel.les et de bureau, section locale 571 (SEPB-571), Louis Philippe Lauzé. L'unité des architectes regroupe une cinquantaine de membres, dont le champ d'action couvre plusieurs sphères d'activité, notamment

le développement durable, la protection du patrimoine culturel, la rédaction et la gestion de la réglementation liées aux bâtiments, l'accompagnement aux citoyens et citoyennes lors des demandes de permis et le rôle-conseil auprès de la Ville. ■



COP29

Un rendez-vous manqué

La COP29, qui s'est déroulée en novembre dernier en Azerbaïdjan, a été le théâtre d'un rendez-vous manqué. En 2023, à la COP28, les pays étaient arrivés à la conclusion que leurs actions ne permettraient pas d'atteindre la cible de l'Accord de Paris qui est de maintenir l'élévation des températures sous la barre du 1,5°C. Les résultats du Consensus des Émirats arabes unis appelaient à une plus grande ambition climatique pour permettre de réorienter les actions. Notamment avec une victoire historique pour les syndicats, soit la mise en œuvre d'un Programme de travail sur la transition juste. Cependant, les pays en voie de développement avaient besoin d'un soutien financier de l'ordre de 4,3 trillions \$ US.

C'est donc à la COP29 que devaient être renégociés les engagements financiers. Le précédent engagement, couvrant la période 2020 à 2025, s'est soldé par un échec des pays industrialisés à rencontrer leurs obligations financières.

La tâche était donc monumentale et les attentes excessivement élevées. Cependant, dans le contexte géopolitique actuel, allant des catastrophes naturelles qui s'amplifient jusqu'aux conflits armés et l'élection de Trump, il était clair que les discussions n'allait pas être faciles. La COP29 avait besoin d'un leadership exceptionnel, ce qu'elle n'a pas eu. La présidence de l'Azerbaïdjan a été passablement absente, laissant les pays à eux-mêmes. Sans un leadership fort, les résultats des nouveaux engagements financiers ont été loin des besoins établis à la COP28, se butant à l'entêtement des pays développés, ne voulant que céder un montant symbolique et ne voulant pas reconnaître leurs responsabilités concernant la crise climatique. Les résultats ont eu l'effet d'une douche froide : 300 milliards \$ US par année et un élargissement de la base des contributeurs pour inclure le secteur privé. Une décision mal reçue par certains pays, dont l'Inde et les petits pays insulaires, qui ont quitté la salle avant la conclusion de la COP.

La FTQ s'est imposée à chaque occasion pour tenter d'influencer le Canada et les autres pays développés à être plus ambitieux. Cependant, le contexte géopolitique et l'absence de leadership de la présidence ont contribué à une conclusion de COP qui s'est terminée en queue de poisson. Même des agendas de négociations importants pour la FTQ, tels que le Programme de travail sur la transition juste, se sont soldés sans aucune décision.

La route sera difficile et imprévisible vers la prochaine COP, qui se tiendra au Brésil, en novembre prochain, mais la FTQ garde espoir que le leadership déjà démontré par le président Lula permettra de remettre le navire à flot. ■

Coupes en francisation

« Coupez ! » pourrait-être l'annonce gouvernementale pour la langue française.

Il y a d'abord eu l'annonce, en septembre, de l'abandon de la compensation financière de 28 \$ par jour. Cette annonce a été couplée à l'abandon du soutien à la francisation en milieu de travail (depuis 2019, le gouvernement remboursait en partie les salaires pour les entreprises de plus de 100 personnes employées qui offraient de la francisation). Puis, l'automne et l'hiver ont été rythmés par les annonces de coupes de classes de francisation dans le secteur public scolaire.

Le gouvernement peut refuser le terme de « coupes » : la réalité reste la même, celle

d'une inadéquation entre les sommes allouées dans le budget provincial à la francisation dans le secteur scolaire, et la très forte hausse de demandes de cours.

Cette hausse s'explique facilement. On a d'abord assisté à une augmentation exceptionnelle de l'immigration dans la province et des permis de travail temporaires. Cette hausse s'est accompagnée de l'obligation d'atteindre un certain niveau en français pour obtenir le renouvellement de son statut migratoire ou pour accéder à un statut migratoire permanent. Dans une province dont la langue commune est le

français, l'apprentissage est aussi une condition nécessaire pour s'intégrer socialement et professionnellement.

Conséquences des coupes : 10 000 élèves sans cours, sans compter une liste d'attente de plusieurs dizaines de milliers de personnes en octobre, entre 600 et 700 enseignantes et enseignants touchés par les fermetures de classes, trois régions du Québec entièrement privées de services publics de francisation.

Tout ça a un impact sur l'intégration des personnes, leur parcours migratoire, sur la sécurité et la cohésion au travail.

La promotion de l'autoformation ou des cours en ligne, qui semble favorisée par Francisation Québec, n'est pas satisfaisante. ■

L'incitation à la responsabilisation des personnes immigrantes ne peut pas dégager le gouvernement des siennes.

Le Commissaire à la langue française a exprimé ses inquiétudes. Celles-ci interviennent quelques semaines après la publication de son rapport portant sur les causes profondes du déclin du français au Québec, et proposant des pistes de solutions pour y remédier.

La FTQ a dénoncé ces coupes dans deux lettres ouvertes. Elle a également appelé le gouvernement à investir davantage dans la francisation en milieu de travail, formule la plus flexible est la plus adaptée à la réalité des personnes immigrantes. ■

À l'aube des élections fédérales, la FTQ passe à l'action !

« L'âge de Pierre – Ne revenons pas en arrière. Bloquons Poilievre »

La FTQ lance une campagne déterminante pour contrer la montée d'un gouvernement conservateur dont les politiques menacent nos droits syndicaux, nos services publics et la justice sociale.

Inspirée par les récentes dynamiques politiques – notamment la victoire de Donald Trump aux États-Unis –, la droite conservatrice canadienne adopte des stratégies similaires, mêlant populisme et désinformation. Notre campagne est une réponse claire et proactive : défendons ensemble les intérêts des travailleurs et travailleuses du Québec.

Les axes principaux de la campagne

Une présence terrain renforcée, avec des rencontres, des assemblées et des événements locaux pour échanger directement avec les membres, comprendre leurs préoccupations et y répondre efficacement. Parallèlement, des formations spécialisées sont mises en place afin d'outiller les militants et militantes face aux enjeux actuels et aux tactiques conservatrices. Et surtout, une offensive numérique ciblée, exploitant les plateformes en ligne pour diffuser des messages percutants, déconstruire les fausses informations et mobiliser un large public.

Ensemble, faisons obstacle aux politiques rétrogrades et bâtissons un avenir où justice sociale, services publics solides et droits syndicaux ne sont pas menacés.

Votre engagement est essentiel pour le succès de cette campagne.

Restons unis, informés et mobilisés, mais surtout : ne revenons pas en arrière ! ■



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Un stage intersyndical du CISO en Colombie

Une collaboration du Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

En novembre dernier, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) a coordonné une délégation en Colombie où des membres de divers syndicats ont pu découvrir le contexte économique, social et politique du pays.

La délégation a notamment pu rencontrer des syndicats, des groupes de défense des droits humains, de l'environnement, des paysan.ne.s et des droits des femmes colombiens. Les participant.e.s ont été profondément marqués par

les témoignages concernant les impacts des accords de libre-échange et du « capitalisme sauvage » des projets extractivistes, qui affectent directement les populations locales.

« De nombreux militant.e.s risquent leur vie chaque jour pour défendre un monde plus juste et respectueux de l'environnement, subissant menaces et attaques en raison de leur opposition à des projets miniers et énergétiques », souligne Yvon Barrière de l'AFPC.

Malgré les dangers, les mobilisations continuent.



La délégation syndicale du stage en Colombie en novembre 2024.

CISO
centre international
de solidarité ouvrière

JENNIFER ANGIBoust, CSQ

Grand dossier

Le labyrinthe économique québécois : comment s'y retrouver ?



FABIANA MARIN

Sur papier, tout semble bien aller : chômage bas, inflation sous contrôle, rendement intéressant, croissance stable. Pourtant, 65 % des Québécois et Québécoises affirment que l'économie va mal... Pourquoi ? Parce que les chiffres ne disent pas tout. Dans les demeures, la réalité est tout autre : le coût des loyers explose, les salaires stagnent, les factures s'empilent et les garde-manger sont de plus en plus dégarnis. Les données rassurent, le quotidien inquiète. Comment se porte réellement notre économie ?

Entre statistiques et réalités

À l'automne 2024, *Le Monde ouvrier* a décortiqué le phénomène de la vie chère. Partout à travers la province, les travailleurs et travailleuses ont de plus en plus de difficulté à boucler leurs fins de mois. L'insécurité alimentaire s'accentue, les prix des loyers ne cessent d'augmenter, et le constat est de plus en plus clair : de meilleures conditions salariales sont visiblement nécessaires pour faire face à cette hausse constante du coût de la vie.

Comme si cette situation n'était pas déjà assez difficile pour les travailleurs et travailleuses, leurs familles et nos collectivités, l'entrée en fonction de Donald Trump à titre de président des États-Unis a semé encore plus d'incertitudes et de chaos. Des centaines de

milliers d'emplois sont maintenant à risque au Québec et au Canada, alors que le président multiplie les menaces de tarifs et de guerre commerciale. Sur cette trame de fond troublante, les indicateurs économiques traditionnels nous montrent toutefois que

les choses s'améliorent, et que notre économie semble bien se porter : la forte inflation que nous avons connue au cours des dernières années recule, étant à 1,9 % en février après avoir atteint un pic à 8,1 % au mois de juin 2022 ; la Banque du Canada a réduit son taux directeur de 5 % à 3 % depuis juin 2024 ; et le Québec, qui vient d'annoncer une augmentation de son salaire minimum, affiche le plus bas taux de chômage parmi les provinces canadiennes avec 5,4 %.

Pourtant, selon un sondage Léger commandé par *Le Monde ouvrier*, 65 % des Québécois et Québécoises considèrent que notre économie « va mal ». Pour près d'une personne sur deux (49 %) notre économie va « plutôt mal », alors

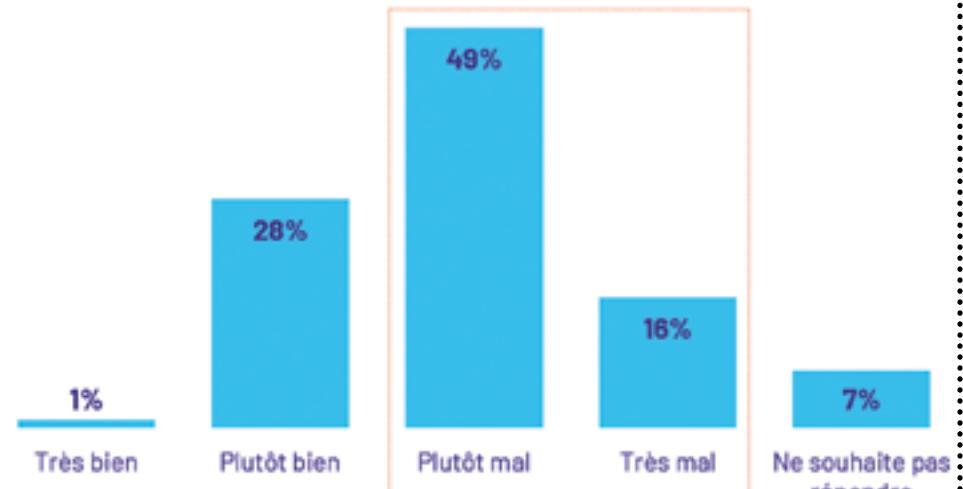
que pour 16 % des personnes répondantes, elle va « très mal ». Comment expliquer une telle dichotomie entre les perceptions et les statistiques ? Pourquoi une claire majorité croit-elle que notre économie ne va pas bien,

alors que les chiffres semblent nous indiquer le contraire ? Pour y voir plus clair et tenter de comprendre les facteurs qui créent cette situation, *Le Monde ouvrier* est allé à la rencontre d'experts et d'expertes. Grâce à

leurs connaissances et analyses, il sera plus facile de brosser un portrait clair de la situation économique québécoise, qui sort des livres et des rapports comptables pour s'ancre dans les réalités du terrain et du quotidien. ■

PERCEPTION DE L'ÉTAT ACTUEL DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

Comment décririez-vous la situation de l'économie québécoise actuellement ?



Source : Sondage Léger commandé par *Le Monde ouvrier*, 3 février 2025.

Une économie à deux visages

Comment donc analyser notre situation économique ? Comment peut-on décortiquer le vrai du faux ? Est-il seulement possible, en regardant notre situation, de fournir une réponse claire et précise à la question « Comment se porte notre économie ? »

Ça va mieux qu'ailleurs, mais...

Pour Pierre Fortin, professeur émérite de sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal, il ne fait aucun doute que notre économie va mieux qu'ailleurs au Canada.

« Compte tenu des circonstances, l'économie

du Québec se porte dans les faits nettement mieux actuellement que l'économie du reste du Canada, explique-t-il. Sa performance est la meilleure depuis 60 ans, bien que la pauvreté et l'inégalité du revenu soient encore loin d'avoir été vaincues.

« L'impression répandue que tout va mal dépend de

politiciens et de médias qui sont plus intéressés à soulever les émotions négatives à court terme (colère, révolte, inquiétude) qu'à rendre compte honnêtement de la réalité du progrès formidable de notre économie depuis 50 ans et en comparaison avec nos voisins. Cela dit, je ne veux pas du tout minimiser les problèmes d'emploi et de salaires insuffisants, qui frappent encore bien du monde malheureusement. »

Toutefois, au-delà des discours ambients, Pierre Fortin note sans détour que les personnes moins nanties sont celles qui subissent le plus intensément l'augmentation

généralisée du coût de la vie.

« Il y a certainement des gens qui ont été laissés derrière au bas de l'échelle, ajoute-t-il. Les gens plus riches ont beaucoup de jeu pour faire face à une hausse soudaine des prix. Ils n'ont qu'à sortir moins souvent au restaurant, ou se payer moins de voyages à l'étranger. Avec un petit salaire, cependant, tu dépenses déjà presque tout sur les priorités de base et tu es obligé de rogner sur le nécessaire. »

Ni désastre ni triomphe

Pour Jim Stanford, économiste au Centre

canadien de politiques alternatives, la situation économique actuelle du Québec est faite de contrastes. D'un côté, le marché de l'emploi est solide, mais de l'autre, la croissance économique de la province reste en dessous de la moyenne canadienne.

« La performance de l'économie québécoise au cours de la période postpandémique incarne un mélange complexe de facteurs positifs et négatifs : ce n'est ni un désastre ni un triomphe, explique-t-il. Les forces syndicales et progressistes peuvent célébrer les aspects positifs, et travailler à les renforcer, mais ils doivent reconnaître et faire face aux limites et aux contradictions de l'ordre économique actuel. »

« Le marché du travail représente un aspect positif. Le Québec a récemment enregistré le taux de chômage le plus bas de toutes les provinces. Le Québec a également connu la plus forte croissance des salaires nominaux de toutes les provinces au cours des cinq dernières années (avec une moyenne de plus de 4 % par an, ce qui a permis de rétablir le pouvoir d'achat après la flambée de l'inflation postpandémique). En 2025, la province dépassera l'Alberta et occupera la deuxième place au classement des salaires les plus élevés du pays, derrière la

Colombie-Britannique. Il est important de noter que cette situation reflète en grande partie la force des syndicats québécois (dont le taux de syndicalisation est le plus élevé de toutes les provinces) et l'importance du secteur public.

« Toutefois, la croissance économique n'a pas atteint les moyennes nationales. Le faible taux de chômage s'explique davantage par la lenteur de la croissance démographique, la deuxième plus faible après Terre-Neuve, que par une forte création d'emplois. L'austérité budgétaire provinciale a freiné la croissance et les revenus : les dépenses réelles des programmes gouvernementaux ont baissé de 2 % en 2023, à l'inverse de la croissance réelle des services publics observée ailleurs au Canada. »

Jim Stanford note également que le Québec devra en faire plus pour s'assurer que son économie profite à tout le monde.

« Le Québec a besoin de politiques plus ambitieuses pour stimuler l'investissement – public ou privé – et la création d'emplois, ajoute-t-il. Tout cela en maintenant et en renforçant les institutions performantes de la province, celles qui contribuent à garantir que les bénéfices de cette croissance soient partagés par les travailleurs et les travailleuses. » ■



Comment s'en sortent les ménages ?

Dans cette économie à deux visages, comment s'en sortent les ménages québécois ? Les expertes sur le terrain voient les inégalités se creuser et les difficultés grandir sur plusieurs fronts.

Des inégalités et des insécurités

« Aussi incroyable que cela puisse paraître dans une société riche comme le Québec, l'insécurité alimentaire a augmenté de 50 % en 3 ans, explique Nathalie Guay, directrice générale de l'Observatoire québécois des inégalités. Selon les plus récentes données de l'Enquête canadienne sur le revenu (2022) de Statistique Canada, ce sont 1 342 000 personnes qui étaient confrontées à la faim, soit plus de 15 % de la population. Non seulement le nombre de personnes en insécurité alimentaire s'accroît, mais celle-ci s'aggrave chez les personnes affectées.

« À l'échelle canadienne, 35,7 % des personnes autochtones sont en situation d'insécurité alimentaire. Au Québec, c'est le cas d'environ 20 % des enfants et adolescents, et de 34 % des familles monoparentales ; en outre, les personnes qui s'identifient comme Noires (33,7 %), minorités



visibles (26,8 %) ou ayant récemment immigré (30,8 %), sont particulièrement touchées.

« Bien que les personnes moins nanties en souffrent davantage, selon les données de l'Enquête canadienne sur le revenu (2022), c'est au sein de la classe moyenne que l'insécurité alimentaire a connu la plus forte progression depuis 2019, avec une croissance de 122 %. Pas si étonnant quand on sait que l'insécurité alimentaire atteignait 15,6 % des travailleuses et travailleurs de la province en 2022. D'après une étude sur la demande d'aide alimentaire

dévoilée en janvier 2025 par l'organisme Banques alimentaires du Québec, les principaux facteurs en cause seraient la pauvreté, le manque d'emplois à temps plein, la crise du logement et la précarité inhérente à l'immigration. »

Le poids des nécessités

Les besoins essentiels, comme se nourrir et se loger, deviennent de plus en plus prenants sur les budgets des familles, qui doivent se serrer la ceinture plus que jamais.

« Depuis le début de la pénurie actuelle de logements et l'arrivée du gouvernement Legault, en 2018, le loyer moyen a grimpé de près de 50 % au Québec, affirme Véronique Laflamme, porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). La crise du logement en est devenue



une de cherté. La crise touche de façon plus importante les femmes qui ont toujours un revenu moindre. Aînées ou mères monoparentales, elles ont encore plus de difficulté à se loger.

« Déjà lors du recensement de 2021, des milliers de ménages consacraient une part trop importante de leurs revenus pour se loger. La crise du logement, l'augmentation des coûts de la vie et l'insuffisance des revenus exacerbant le mal-logement et les conditions menant à l'itinérance. Les personnes et les familles à faibles et modestes revenus ayant peu ou pas de marge de manœuvre financière sont pris à la gorge. L'insuffisance d'alternatives aux logements privés trop chers fait mal. En accordant si peu d'attention au logement social et communautaire pendant trop longtemps, les gouvernements ont affaibli notre filet social. »

« Lorsque le coût du logement accapare une part excessive des revenus, il devient un obstacle à la satisfaction d'autres besoins essentiels : manger sainement, se déplacer, habiller ses enfants adéquatement, payer ses médicaments, etc.

À l'exception des très nantis, aucun ménage locataire n'est à l'abri. »

Les expertes consultées s'entendent donc sur le fait que les ménages québécois ont de plus en plus de difficulté au quotidien en raison de la proportion démesurée que prennent les besoins de bases sur le budget des travailleurs et des travailleuses.

L'État doit intervenir

Pour Sylvie Nelson, présidente du Syndicat québécois des employés et employées de service, section locale 298 (SQEES-FTQ), les travailleurs et travailleuses ont besoin des syndicats et d'une intervention de l'État pour s'attaquer de manière efficace et durable à ces problèmes. Les conditions de travail doivent permettre aux gens de subvenir dignement à leurs besoins.

« Le coût de l'épicerie, les loyers et le prix des biens qui augmentent obligent plusieurs de nos membres à cumuler deux, sinon trois emplois, déclare-t-elle. Devant ce constat, nous devons agir sur plusieurs fronts.

« En premier lieu, il faut négocier des conditions



de travail qui permettent de vivre dignement. C'est notre première mission en tant que syndicat. Dans un deuxième temps, il faut élargir la couverture syndicale chez celles et ceux qui ont des emplois précaires et mal rémunérés. Ensuite, il faut travailler à protéger et à bonifier notre filet social, qui offre un soutien précieux aux familles d'ici. « Finalement, l'État doit parfois intervenir pour corriger une partie du marché de l'emploi où la recherche du profit se fait sur le dos des travailleuses et des travailleurs. C'est pour cette raison que le SQEES et ses partenaires de la FTQ demandent par exemple des décrets de convention collective dans deux secteurs qui maintiennent le personnel dans la pauvreté : les résidences pour personnes âgées et l'aide à domicile. » ■

Marché de l'emploi : le mirage des chiffres

Le Québec est actuellement la province canadienne où le taux de chômage est le plus bas, mais encore une fois, il faut faire preuve de nuance. Les chiffres encourageants que nous voyons en ce moment ne disent pas toute la vérité...

Plus d'emplois... précaires et instables

« Si les indicateurs macroéconomiques laissent entrevoir une reprise progressive, la réalité sur le terrain est plus nuancée, affirme Lucie Enel, conseillère au service de la recherche de la FTQ et responsable du dossier de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Certes, 53 100 emplois ont été créés en 2024 au Québec, mais principalement dans le secteur public, notamment les soins de santé et l'éducation. Le secteur privé, en revanche, stagne avec une hausse annuelle de seulement 2 600 emplois. De plus, le nombre de travailleurs et

travailleuses à temps partiel involontaire a progressé (+ 4 300 sur un an).

« Dans les secteurs qui ont bénéficié de la reprise postpandémique, incluant le commerce de détail, l'hébergement-restauration, le transport et l'entreposage, il s'agit surtout d'emplois précaires, instables, faiblement rémunérés et occupés par des travailleuses et travailleurs surqualifiés. »

Pour Lucie Enel, les avancées observées ne suffiront pas à répondre aux pressions exercées sur les budgets des travailleurs et travailleuses, et c'est pour cette raison que les perceptions des Québécois et

québécoises sont négatives.

« Du côté du chômage, bien que relativement bas au moment d'écrire ces lignes (5,6 %), il poursuit toutefois sa tendance à la hausse amorcée en 2023, précise-t-elle. Quant aux hausses salariales anticipées en 2025 (+3,3 %), elles ne suffiront pas à compenser les conséquences encore bien réelles de l'inflation et de la flambée des loyers. Dans ce contexte, nombreux sont celles et ceux qui, malgré un emploi, peinent à joindre les deux bouts. Pas étonnant, donc, que parmi les Québécois et Québécoises récemment interrogés pour le compte de la FTQ, 65 % des travailleurs et travailleuses estiment que l'économie québécoise va mal ! »

Le chaos créé par la menace de tarifs américains

Et ce n'est pas tout : les menaces répétées d'imposition de tarifs arbitraires et dévastateurs par le



président des États-Unis, Donald Trump, viennent complètement brouiller les cartes. Il va sans dire que si des tarifs de 25 % devaient être imposés, et maintenus dans le temps, par les États-Unis, les effets sur le marché de l'emploi au Québec seraient immenses.

« Les tarifs pourraient avoir des répercussions sur plusieurs secteurs où travaillent des membres du Syndicat des Métallos, comme l'acier,

l'aluminium, la forêt et la transformation du bois, le secteur manufacturier, etc., fait valoir le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux. C'est une mesure irrationnelle et nuisible aux travailleurs et travailleuses des deux côtés de la frontière. Notre syndicat, qui regroupe 850 000 membres au Canada et aux États-Unis, se fera entendre des deux côtés de la frontière, et travaillera avec des alliés pour contrer les tarifs et exposer les effets néfastes sur les travailleurs et travailleuses des deux pays. Nos chaînes d'approvisionnement sont imbriquées, certains matériaux traversent jusqu'à 7 fois la frontière avant d'être vendus aux consommateurs comme produits finis. Imposer des tarifs défie toute logique. »

Même son de cloche du côté du syndicat Unifor, dont les membres seraient aussi grandement affectés par l'imposition de tarifs.

« Les membres d'Unifor craignent les impacts de la guerre tarifaire lancée par le président américain, déclare le directeur québécois d'Unifor, Daniel Cloutier. Trump cible directement notre base manufacturière. Il souhaite l'affaiblir et pense à tort qu'il sortira gagnant de cet affrontement. La réalité, c'est que nos économies sont étroitement reliées. Nos simulateurs de vols forment leurs pilotes, nos produits du bois servent à construire leurs maisons, notre aluminium se retrouve dans presque tous les véhicules qu'ils produisent. On ne pourra se sevrer complètement du marché américain, mais il faut agir dès maintenant pour diversifier nos marchés d'exportation et développer des stratégies industrielles plus robustes. Les 320 000 membres d'Unifor à travers le Canada n'ont pas de compte à rendre au sud de la frontière. Notre seul objectif est de protéger les emplois d'ici. » ■

Des pressions extérieures et intérieures

Les grandes transformations qui s'opèrent dans les milieux de travail, notamment depuis la pandémie de la COVID-19, ajoutent aux incertitudes vécues par les travailleurs et les travailleuses.

Ces transformations engendrent encore plus de stress, exigent une adaptation constante, et selon Mélanie Dufour-Poirier, professeure agrégée à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal et chercheure affiliée au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT), les syndicats ont un rôle clé à jouer dans ce contexte. Ils doivent revendiquer auprès des employeurs des conditions de travail saines et justes. L'organisation du travail a un impact direct sur la santé physique et psychologique des travailleurs et travailleuses, qui ne doivent pas payer le

prix d'une poursuite d'objectifs irréalistes. « *Bien avant la pandémie, les problèmes de santé mentale au travail constituaient déjà l'objet d'une crise sociale mondiale. La complexité du travail, la pression des délais, l'accélération des rythmes, le télétravail, la poursuite d'objectifs irréalistes, les efforts d'adaptation constants, le manque de reconnaissance, la désstructuration des collectifs de travail, la violence entre collègues, le harcèlement, l'intimidation, l'absence du droit à la déconnexion, et nous en passons, étaient déjà cités comme faisant partie des facteurs organisationnels susceptibles d'avoir un impact négatif sur la* » ■

santé des travailleurs. Les coûts humains et les effets cliniques associés à cette quête constante et irréaliste de performance se révèlent bien connus : anxiété, surmenage, fatigue chronique, insomnie, perte de mémoire, sentiment d'échec, difficultés de concentration, etc.

« Nos recherches mettent de l'avant l'importance de souligner l'existence de liens entre la façon dont le travail est organisé et la prévalence d'un vécu de souffrance au travail. Il est plus urgent que jamais pour les syndicats d'agir en tant que locomotives de la prévention et de faire tout en leur pouvoir pour que le travail demeure respectueux des humains qui l'effectuent. La santé mentale constitue un enjeu qui dépasse largement le périmètre des milieux de travail : il s'agit d'un droit fondamental pour lequel le mouvement syndical doit militer activement pour assurer sa préservation. » ■

Des transformations socioéconomiques sont nécessaires

Pierre-Guy Sylvestre, économiste au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), abonde dans le même sens que les autres expertes et experts consultés par *Le Monde ouvrier* : au-delà des statistiques, ce sont les pressions économiques du quotidien qui alimentent la vision négative qu'ont les Québécois et les Québécoises de leur situation économique.

« *À mon avis, la perception négative des personnes citoyennes québécoises de leurs conditions socioéconomiques est probablement la conséquence de la forte inflation du prix des aliments, de l'essence, des loyers, de la hausse des taux d'intérêt et de la spéculation immobilière qui empêchent plusieurs agents économiques d'accéder à une propriété.* »

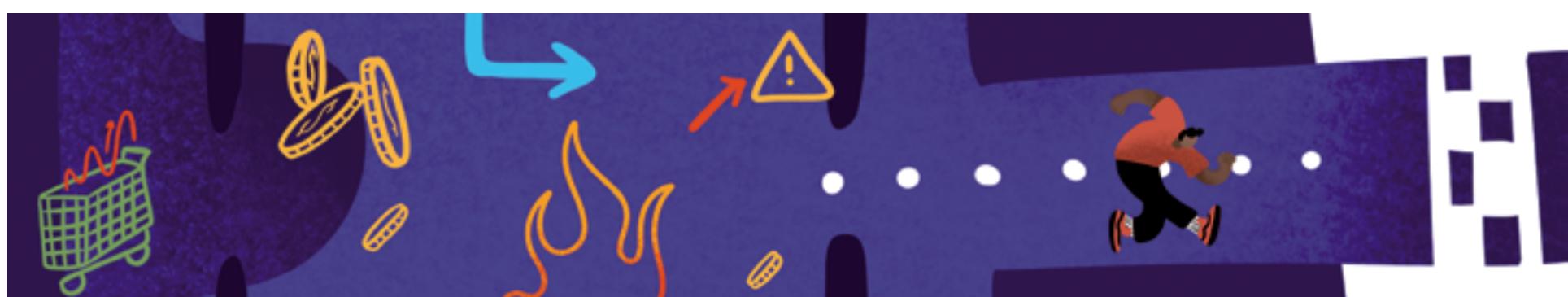
Selon lui, il ne fait aucun doute que les changements climatiques accentueront ces difficultés au cours des

prochaines années, et il faudra que les gouvernements en fassent beaucoup plus, et prennent des décisions réellement transformatrices, pour affronter ces problèmes.

« *Les changements climatiques sont en train de créer plus de rareté à cause des sécheresses, des inondations ou des feux de forêt, explique Pierre-Guy Sylvestre. Cette inflation structurelle ne fera que s'aggraver si l'on ne met pas un frein aux émissions de gaz à effet de* » ■

serre : les personnes salariées s'appauvriront, car la rémunération globale a du mal à suivre l'accélération de la hausse des prix.

« Il n'y a malheureusement pas de parti politique au pouvoir qui propose une véritable transformation socio-économique de nos modes de vie, et les Québécoises et les Québécois s'en rendent bien compte, comme démontré par les résultats du sondage du Monde ouvrier. En plus d'investissements massifs dans la lutte aux changements climatiques, il faudra aussi des politiques de mobilité durable, de francisation des nouveaux arrivants – notamment dans les milieux de travail, des investissements en éducation, dans la santé communautaire et les services sociaux, pour faciliter la vie quotidienne des gens et les aider à faire face à tous ces défis socioéconomiques. » ■



COLLABORATION

L'austérité, un mal nécessaire ?

Par Guillaume Hébert, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)

Bien que le gouvernement caïste cherche à se défiler lorsque la question est posée de front, le Québec est bel et bien entré dans une période d'austérité budgétaire. Les services publics déjà fragiles le deviennent encore plus sous l'effet des compressions et des coupes qui visent à réduire la taille du déficit budgétaire.

Les ministres qui mettent en œuvre des mesures d'austérité évoquent toujours l'importance pour le gouvernement d'être « rigoureux » et « responsable » dans la gestion des finances publiques. Selon eux, il vaut mieux contrôler les dépenses – c'est-à-dire couper – pour que l'économie québécoise en général et les finances publiques en particulier se portent mieux. En somme, pour les partisans de

l'austérité : couper dans les dépenses, oui, c'est parfois douloureux, mais c'est surtout bon pour l'économie.

Mais est-ce vraiment le cas ? Est-ce que l'austérité favorise le bon fonctionnement de l'économie ? La réponse est non.

Dans une économie capitaliste comme la nôtre, c'est la croissance qui est considérée comme le principal indicateur de la bonne santé de

IRIS

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques

l'économie. Il a mille problèmes avec cette approche simpliste – à commencer par l'angle mort de l'environnement dans cette équation – mais pour les fins de ce texte qui critique le recours à l'austérité, concentrons-nous sur ce raisonnement de base : dans le système actuel « croissance économique », signifie « prospérité ». Or, la croissance dépend essentiellement de trois grands moteurs : la consommation des ménages, l'investissement des entreprises et les dépenses de l'État. En contexte de récession ou de ralentissement

économique, les ménages et les entreprises perdent confiance et réduisent leurs dépenses ou leurs investissements. En somme, lorsque la conjoncture économique est mauvaise, deux des trois moteurs de croissance tombent en panne. Vous avez donc tout à fait intérêt à ce que le dernier moteur – les dépenses et investissements de l'État – ne s'enraye pas lui aussi.

C'est la base de la fameuse théorie dite keynésienne qui a sorti l'économie de la crise lors de la Grande Dépression des années 1930. Et c'est cette théorie toute simple qui n'a pas été suivie après la Grande

Récession de 2008-2009, ce qui a considérablement prolongé le marasme économique après cette crise financière, particulièrement en Europe.

En somme, l'empressement du gouvernement caïste au Québec d'adopter des politiques d'austérité dans un contexte de difficultés et d'incertitudes économiques telles que nous les connaissons depuis 2020 en raison notamment de la pandémie, de la poussée inflationniste et maintenant des menaces tarifaires des États-Unis, est une approche hautement contre-productive.

L'économie québécoise a davantage besoin d'investissements urgents dans plusieurs domaines, dont

le logement, les services publics, la transition écologique... Non seulement ces investissements coûteront plus cher si on laisse la situation se dégrader et les crises s'intensifier (c'est le fameux coût de l'inaction que les gouvernements négligent si souvent), mais en plus l'économie risque d'étoffer si on la prive des dépenses publiques, son troisième « moteur ».

Alors que les gouvernements proches du monde des affaires vantent l'austérité pour atteindre le déficit zéro, notre époque commande plutôt que l'on abandonne ces deux instruments nuisibles et archaïques et que l'on redéploie plutôt le plein pouvoir de l'action collective à l'aide des différents leviers financiers de l'État. ■



Encore en lutte !

La montée de la droite menace nos acquis et les premières touchées sont les femmes et les personnes issues de groupes en quête d'équité. Chaque discours qui prône un retour aux « valeurs traditionnelles » est une attaque déguisée contre nos droits : l'avortement, l'éducation sexuelle, les services sociaux, l'inclusion et l'autonomie économique des femmes sont dans la mire des conservateurs.

Face à la montée de la droite, les femmes se mobilisent. En cette *Journée internationale des droits des femmes*, nous le dirons haut et fort : nous sommes encore en lutte !

En ce 8 mars, on se tient debout, le poing levé. Ce poing, c'est notre force collective, notre cri de refus. Le symbole de Vénus, dans le creux de notre main, incarne notre liberté : celle de décider de notre corps et de notre vie. Comme l'araignée résiliente qui tisse sa toile, on continue de construire un monde où personne n'est laissé derrière.

Dès le 8 mars, à l'échelle internationale, la *Marche mondiale des femmes* se met en mouvement. Au Québec, le 18 octobre, on marchera aux côtés des femmes du monde entier pour affirmer que notre solidarité est plus forte que jamais. Face à la montée de la droite, la lutte s'intensifie et se transforme. Aujourd'hui, nous sommes ENCORE EN LUTTE. ■

ENCORE EN MARCHE POUR TRANSFORMER LE MONDE

La MMF reprend la rue !

Depuis 25 ans, la *Marche mondiale des femmes* (MMF) rassemble des milliers de militantes à travers le monde. Cette force de changement a pris naissance, ici, au Québec !

Cette année, la Coordination du Québec de la Marche met de l'avant trois grands enjeux interreliés : la pauvreté, les violences faites aux femmes et la justice climatique. Ces combats sont liés, car ce sont souvent les femmes – en particulier les femmes racisées, autochtones et celles vivant dans la précarité – qui subissent le plus durement l'augmentation du coût de la vie, les coupes dans les services publics et les catastrophes climatiques. Lutter pour un monde juste, c'est refuser que ces inégalités persistent.

La MMF, ce n'est pas juste une marche. C'est une force collective,



une voix féministe intersectionnelle et un cri de ralliement. Être féministe, c'est aussi être antiraciste, anticapitaliste et écologiste. Quand la droite attaque nos droits, c'est notre solidarité qui nous permet de continuer à avancer !

Dès le 8 mars, la mobilisation commence avec le lancement des actions en route vers la Marche du 18 octobre à Québec. Joignez-vous à nous pour le lancement de la *Marche mondiale des femmes* ! Plusieurs activités régionales

sont organisées et une activité nationale aura lieu en Montérégie, une région qui a été durement touchée par plusieurs féminicides dans la dernière année. Le lancement se déroule au parc André-J.-Côté à Candiac le samedi 8 mars, de 10 h 30 à 12 h. Pour les personnes qui sont dans la région, venez en grand nombre avec amies, amis, famille et alliés !

Pour tout savoir sur les actions à venir : ftq.qc.ca/MMF2025. ■



ÉQUITÉ SALARIALE

Assez d'excuses, on veut des actions !

Depuis des années, les travailleuses de la catégorie du personnel de bureau, technicien et professionnel de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux se battent pour faire respecter leur droit à l'équité salariale.

En décembre 2023, une entente a enfin été conclue pour corriger les injustices des maintiens de 2010, 2015 et 2020.

Mais aujourd'hui, l'échéancier n'est plus respecté. Alors que les salaires devaient être ajustés et les montants rétroactifs versés avant octobre 2024, on apprend maintenant que rien ne sera payé avant mars 2025 au plus tôt, et sans garantie... sans qu'aucune raison valable ne soit donnée !

Les excuses du gouvernement ne tiennent pas la route. Pendant qu'on nous parle de « problèmes techniques », ce sont des milliers de travailleuses – majoritairement des femmes – qui attendent leur dû. Peut-on vraiment croire au hasard quand on sait que le gouvernement impose 1,5 milliard de dollars de coupes dans le réseau de la santé et des services sociaux ?

Nous ne nous tairons pas ! Nous demandons des réponses, de la transparence et des actions immédiates. L'équité salariale n'est pas un luxe, c'est un droit. Notre « rétro », notre dû ! ■

La taxe rose : une inégalité à éliminer !

La taxe rose, c'est cette inégalité de prix qui frappe les produits destinés aux femmes : rasoirs, shampoings, vêtements... Souvent, ils coûtent plus cher que les versions masculines, sans autre raison que le marketing genre.

Ce phénomène s'inscrit dans une réalité plus large : le **sexisme économique**. Il désigne les inégalités financières basées sur le genre, comme l'écart salarial ou l'accès limité à certains postes.

Les femmes gagnent souvent moins que les

hommes, mais doivent payer plus pour des produits essentiels. Une double injustice qui pèse encore plus lourd sur celles qui vivent dans la précarité.

Il faut interdire ces écarts de prix abusifs, exiger

plus de transparence des entreprises et sensibiliser le public à ces pratiques.

Ensemble, continuons de faire pression sur les gouvernements et les entreprises pour mettre fin à cette discrimination. ■

Inégalités entre les genres à la retraite

Par Riel Michaud-Beaudry, professionnel de recherche à l'*Observatoire de la retraite*

« *Travailleurs de tous les pays, unissez-vous !* », disaient des militants communistes à une autre époque. Cet élan d'enthousiasme occultait pourtant la moitié de l'humanité, les femmes, qui ont toujours travaillé sans nécessairement recevoir de rémunération. Malgré des progrès notables dans les dernières décennies, la longue marche de la société québécoise vers l'égalité entre les genres n'est pas terminée.

Qu'il s'agisse de violences sexuelles, d'accession à des postes de pouvoir ou de revenu, beaucoup restent à faire. Les inégalités entre les genres existent aussi dans les derniers âges de la vie. Ce court texte se veut un survol de la question des inégalités entre les genres à la retraite.

Le revenu de retraite se forme principalement en fonction des cotisations

Québec (RRQ), les régimes disponibles sur le milieu de travail et l'épargne personnelle. Les femmes, en ayant une rémunération moins élevée que celle des hommes et en occupant des emplois plus précaires, notamment, cotisent moins que ceux-ci à des régimes de retraite.

Notre société patriarcale valorisant davantage les activités traditionnellement masculines et la pression mise sur les femmes pour les responsabilités familiales font partie des causes de ce phénomène.

Le revenu moyen des femmes de 65 ans et plus est d'environ 70 % de celui des hommes de 65 ans et plus. Parmi toutes les sources de revenus, seul le revenu provenant du programme de la Sécurité de la vieillesse

LE REVENU MOYEN DES FEMMES DE 65 ANS ET PLUS EST D'ENVIRON 70 % DE CELUI DES HOMMES DE 65 ANS ET PLUS.

octroie plus d'argent aux femmes qu'aux hommes puisque les prestations de ces programmes diminuent plus le revenu du bénéficiaire est élevé. Les femmes, ayant des revenus plus faibles, reçoivent donc des prestations plus élevées.

La bonification des régimes publics comme le programme de la Sécurité de la vieillesse et le RRQ, et la valorisation des métiers traditionnellement féminins sont certainement des pistes prometteuses afin de diminuer l'écart de revenu de retraite entre les genres. Travailleuses et travailleurs de tous les pays, unissez-vous ! ■





Le 28 avril
Journée internationale
de commémoration
des victimes d'accidents
et de maladies du travail

FTQ

UPPERKUT

Chaque année, le 28 avril est le *Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail*. C'est l'occasion de se rappeler que le travail fait encore trop de victimes et que nous devons continuer à faire de nos lieux de travail des endroits où il est possible de gagner sa vie sans la perdre.

Encore cette année, de multiples activités se dérouleront dans le cadre de ce jour commémoratif, et ce, dans toutes les régions du Québec. Pour connaître les détails : ftq.qc.ca/28-avril-2025.

Participez en grand nombre ! ■

SOMMET SST

Un rendez-vous incontournable

Les 15 et 16 avril prochain, la FTQ vous invite à participer au Sommet SST, un événement qui regroupera les syndicats du Québec et les organisations de travailleuses et travailleurs non syndiqués afin de comprendre et de mieux relever les défis en santé et sécurité du travail.

Pendant deux jours, 375 travailleuses et travailleurs affiliés à la FTQ auront l'occasion d'échanger, d'apprendre et de se mobiliser avec des centaines d'autres personnes pour des milieux de travail plus sécuritaires.

Avec une quinzaine d'ateliers, ce sommet abordera des enjeux de répa-

ration et de prévention. Il sera également question d'impacts des changements législatifs et réglementaires, des défis liés à l'indemnisation et à la judiciarisation, ainsi que du retour au travail après une lésion professionnelle.

En prévention, les risques psychosociaux, l'implantation du nouveau régime SST et les meilleures pratiques en prévention, notamment dans les secteurs de la construction, de l'éducation et de la santé, seront explorés.

Le Sommet SST sera aussi l'occasion de réfléchir aux enjeux plus spécifiques aux femmes et à l'action syndicale en SST.

Ne manquez pas cette occasion unique de vous outiller et d'échanger sur des solutions concrètes. Inscrivez-vous dès maintenant :



[ftq.qc.ca/
sommet
SST.](http://ftq.qc.ca/sommet-sst-2025) ■



RÉONNELLASSER

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Aider, même dans les moments les plus difficiles

Au cœur de la Gaspésie se trouve une petite communauté tissée serrée, celle de Sayabec. Tout le monde se connaît. Pour Geneviève, déléguée sociale (DS) chez Uniboard depuis près de quinze ans, cet aspect est une richesse et un défi à la fois.

Ce lien de proximité rend son rôle essentiel, mais délicat, surtout lorsqu'un événement tragique vient secouer l'ensemble du village.

Et ce malheureux événement est arrivé, un matin à 6 h. « C'était un choc pour tout le monde, et c'était difficile parce que je connaissais bien

cette personne. » Mais malgré l'émotion, Geneviève n'a pas hésité. Elle a rapidement rejoint le directeur général de l'usine, la responsable des ressources humaines, le superviseur du secteur touché ainsi que sa collègue Jasmine, également déléguée sociale.

Mais comment être forte pour les autres quand on est en perte d'équilibre? Geneviève n'a pas eu le luxe de se poser la question. L'adrénaline a pris le dessus. En plus d'accompagner leurs collègues, les personnes déléguées sociaux aident à prévenir les risques psychosociaux comme le

stress et la surcharge de travail. En étant présentes sur le terrain, elles contribuent à briser l'isolement et à orienter les personnes vers les ressources appropriées. Avec l'appui de son directeur d'usine, Geneviève a improvisé un protocole pour gérer la crise. « Une travailleuse sociale a été appelée, on a créé des groupes de discussions et on a rassemblé les collègues les plus directement touchés pour échanger et voir qui avait besoin d'aide immédiatement. » Geneviève a ensuite pris le temps de s'asseoir avec la travailleuse sociale pour parler de ce qu'elle vivait.



« ÊTRE DS, C'EST UN RÉFLEXE, UNE PROFONDE ENVIE D'AIDER. »
Geneviève, déléguée sociale

ça me donne la force de continuer. Être DS, ce n'est pas toujours facile, mais c'est incroyablement gratifiant. Il faut être à l'écoute, être là pour les autres, et surtout, ne pas avoir peur de montrer qu'on est humain. Parce que c'est là qu'on trouve notre plus grande force. » Pour Geneviève, être DS c'est une vocation qui, même dans les moments difficiles, fait ressortir le meilleur d'elle-même. ■

« Je me suis rendu compte que c'était important que je prenne soin de moi aussi. »

Geneviève reste motivée par son rôle. « Quand quelqu'un vient me dire que notre soutien lui a fait du bien,

ATELIERS DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

La prévention monte d'un cran

Retour sur une expérience de développement d'outils de prévention pour l'utilisation sécuritaire des ponts éléveurs de véhicules dans les ateliers mécaniques.

Il est risqué de travailler sous une charge, surtout lorsque celle-ci peut avoir un poids de plus de mille kilogrammes. C'est le cas des mécaniciens et mécaniciennes automobiles qui travaillent directement sous une voiture ou une camionnette. Le pont élévateur et son utilisation sécuritaire prennent alors toute une importance.

En 2015, un jeune mécanicien a perdu la vie lorsque le véhicule sous lequel il travaillait est tombé du pont élévateur. Tout le milieu s'est questionné et a senti le besoin de prendre en charge ces risques. De là est né le comité Maxime Fortier, du nom de ce jeune mécanicien. Avec le soutien de l'Association sectorielle paritaire du secteur de l'automobile (ASP Auto Prévention), les syndicats et les employeurs du secteur se sont mobilisés. Patrick Caisse, représentant à Unifor, a fait partie

de ce comité au tout début et pour lui « cet accident mortel a créé une profonde remise en question du secteur ».

Trouver des solutions ensemble

Rapidement, le comité et l'ASP ont fait appel à l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) pour aider dans l'identification de solutions. C'est là qu'entre en jeu Damien Burlet-Vienney, chercheur-ingénieur à l'IRSST. « À la suite d'un sondage auprès des ateliers par l'ASP, nous avons tous fait le constat qu'une recherche en bonne et due forme s'imposait pour mieux comprendre les facteurs de risque », explique-t-il. Une équipe d'ergonomes et d'ingénieurs a donc travaillé avec les mécaniciens, les superviseurs et les gestionnaires pour identifier les risques



Patrick Caisse, représentant à Unifor (à gauche) et Damien Burlet-Vienney, chercheur-ingénieur à l'IRSST (à droite)

et surtout les solutions pour les réduire, voire les éliminer. Damien rappelle que les risques sont liés au véhicule levé, mais aussi à la conception, l'utilisation et l'entretien du pont. Ainsi, les dispositifs techniques, comme les patins et les bras de soutien du pont ont été analysés, de même que les règles d'entretien et la variabilité des véhicules soulevés.

C'est aussi l'occasion pour les ergonomes de l'équipe de recherche de documenter les pratiques de prudence utilisées par les mécaniciens pour réduire les risques

de façon informelle. « Les points de levage recommandés sous le véhicule ne sont pas toujours utilisés par les mécaniciens. Il y a plusieurs raisons pour ça comme la géométrie du pont, les patins disponibles, le travail à faire, etc. L'étude amène des recommandations et un éclairage intéressants sur ce point », précise Patrick.

Des outils de prévention sur mesure

Pour les membres du comité Maxime Fortier, le rapport complet de recherche généré par

cette étude devait être vulgarisé pour servir directement dans les ateliers mécaniques, surtout ceux moins avancés en matière de santé et sécurité du travail. Patrick se rappelle que le comité a demandé à Auto Prévention de développer, avec l'aide de l'IRSST, des guides et outils qui peuvent être utilisés directement dans les milieux. « Le rapport de recherche est très complet, mais nos garages ont besoin d'outils pratiques. Les ateliers mieux organisés comme les concessionnaires sont preneurs, mais nous visons aussi leur utilisation dans les petits ateliers », mentionne-t-il. Plusieurs outils développés par Auto Prévention, à la suite de la recherche, sont

désormais disponibles (par exemple : guide d'achat d'un pont) tout comme une fiche de synthèse du rapport de recherche produite par l'IRSST.

Quand les milieux de travail et la recherche se croisent...

De l'aveu des deux collaborateurs, cet exercice paritaire avec les chercheurs de l'IRSST est un bon exemple de complémentarité entre les milieux de travail et la recherche. Pour Damien, c'est la possibilité de réaliser une recherche directement dans les milieux de travail et de sortir des laboratoires. Pour Patrick, c'est l'occasion d'avoir accès à des spécialistes qui travaillent de façon paritaire. ■



Pour en savoir plus et consulter les outils d'Auto Prévention : www.autoprevention.org/fr/themes-sst-details/ponts-elevateurs-levage-securitaire-de-vehicules-legers



Pour en savoir plus sur les travaux de l'IRSST : <https://pharesst.irsst.qc.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1119&context=fiches>

PAROLE AUX JEUNES

Des jeunes qui prennent le flambeau de la SST

Ce sont souvent des confrères et des consœurs d'expérience qui occupent des fonctions en santé et sécurité du travail (SST), bien que cela concerne tout le monde. *Le Monde ouvrier* a rencontré deux jeunes membres qui ont choisi de s'impliquer en SST dès le début de leur parcours syndical.

Trop souvent, surtout quand on est jeune, on apprend les règles de la SST à la dure ou lorsqu'il est trop tard. Julie et Alex ont compris très vite que se préoccuper de ces questions, c'est essentiel, voire passionnant!

Comprendre ses droits

Julie a commencé en restauration à la rôtisserie Saint-Hubert de Vaudreuil. « On était toutes de jeunes étudiantes et on ne connaissait pas nos droits », raconte-t-elle. Alors, avec une amie, elle s'est imprimé une copie de



Julie, responsable de la santé et sécurité au Syndicat des Métallos

En quête de solutions

Alex, lui, travaille dans le domaine automobile. C'est un drame qui l'a poussé à s'impliquer en SST. « Un de mes amis est mort sur le plancher de travail. Je me suis dit : si je peux éviter que ça arrive à quelqu'un d'autre, je vais le faire. » Il est donc devenu, à 25 ans, représentant en santé et sécurité au syndicat Unifor. Depuis, il voit

des problèmes et cherche des solutions.

Pour Alex, il est devenu impossible de se fermer les yeux. « Je ne pensais pas m'impliquer autant en SST. Mais quand tu vois des situations dangereuses tous les jours, ça devient impensable de rester immobile. »

La SST au cœur de la prévention

Ils ont tous deux appris que se tenir debout pour la SST, ce n'est pas une faveur, c'est un droit. « Refuser une tâche dangereuse, c'est un droit, mais encore faut-il savoir qu'on l'a. La SST ne peut pas reposer uniquement sur les employeurs. Ce sont les personnes sur le terrain qui, au quotidien, constatent les risques réels et les dangers. Il faut s'organiser, s'éduquer et revendiquer », explique Alex. Julie ajoute : « Il y a encore des employeurs qui considèrent les jeunes comme de la main-d'œuvre jetable. Moins bien

formés, plus vulnérables, plus faciles à exploiter. »

On le sent tout de suite, Julie et Alex ont la SST bien à cœur. « Pour moi, la SST, ce n'est pas une case à cocher dans un parcours syndical. C'est une mission. Je me vois faire ça longtemps ! », dit Alex. Il précise : « Il faut être réaliste : on ne peut pas tout changer en un jour ni tout régler seul. Mais ce qui compte, c'est d'être là, de tenir bon et d'avancer un pas à la fois. »

Julie abonde dans le même sens et se met elle-



Alex, représentant en santé et sécurité au syndicat Unifor

même en garde. « En SST, il y a toujours quelque chose à faire, toujours une bataille à mener. Le risque en militance, c'est de finir par porter tous les problèmes des autres sur nos épaules. Une bonne personne militante, ce n'est pas juste quelqu'un qui travaille sans relâche. C'est aussi quelqu'un qui se garde de l'énergie pour les luttes à venir. On se doit de garder en tête que ce n'est pas un sprint, c'est un marathon. On milite pour de meilleures conditions de travail, pas pour s'effondrer en chemin. »

Leur constat est unanime : il faut normaliser l'implication des jeunes en SST, en faire un réflexe, pas un dernier recours. Et ça commence avec ceux et celles qui osent poser des questions et exiger mieux, comme Julie et Alex. « Il ne faut pas avoir peur de s'engager. La SST, c'est une des meilleures portes d'entrée vers le syndicalisme », conclut ce dernier. ■

Les multiples effets de la droite

Les 4 et 5 décembre dernier, le service de l'éducation de la FTQ donnait une formation intitulée *Les politiques économiques de droite : facteurs de croissance ou facteurs d'inégalités*. Parmi les invités, Maxim Fortin de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a fait un topo sur les politiques interventionnistes, néolibérales et populistes.

Au Québec, c'est pendant la Révolution tranquille que l'État québécois devient interventionniste. Le Québec sort alors de la Grande Noirceur, période marquée par le conservatisme, au niveau sociopolitique, et par le laisser-faire au niveau économique. C'est donc pendant la Révolution tranquille que s'est construit l'État-providence québécois qui a non seulement permis de réduire les écarts de richesses, mais qui a aussi permis de maintenir une croissance économique soutenue pendant 30 ans. Cependant, au milieu des années 1970, la recette ne semble plus fonctionner, l'inflation grimpe, le chômage aussi et la croissance s'arrête. Le modèle semble en crise.

La crise de l'interventionnisme ouvre la voie à des alternatives, soit le néolibéralisme qui propose une réduction de la protection sociale, une intégration des principes de marché dans le fonctionnement de l'administration publique, la privatisation massive des biens et institutions publics, la déréglementation et bien sûr le libre-échange et la mondialisation de l'économie. La conséquence sociale la plus importante du néolibéralisme est la montée des inégalités. Ce phénomène ouvre la porte à la montée du populisme qui présente un discours politique s'adressant aux classes populaires, fondé sur la critique du système et de ses représentants. ■



De gauche à droite : Myriam Zaidi (FTQ), Marc-Édouard Joubert (CRFTQMM), Jennifer Genest (SQEES-FTQ) et Pierre-Guy Sylvestre (SCFP)

Un legs amer

Depuis plusieurs années, les impacts de ces politiques se font sentir, on parle de plus en plus de privatisation du secteur public et para-public. Un panel, composé de Jennifer Genest, vice-présidente au SQEES-FTQ, de Marc-Édouard Joubert, président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, et de Pierre-Guy Sylvestre, coordonnateur du service de recherche du SCFP, s'est penché sur les effets sur les travailleurs et travailleuses de ces privatisations.

Pour terminer, Lucie Morissette, conseillère au service de la recherche de la FTQ, a abordé avec les personnes participantes les risques possibles des politiques de droite sur le mouvement syndical et le monde du travail. Comment pouvons-nous répondre syndicalement à la montée du discours économique de droite? Quelles sont les actions syndicales à mettre en place? Des questions qui méritent réflexion et action, et le temps presse pour agir! ■

La FTQ perd une grande militante !

C'est avec une profonde tristesse que la FTQ a appris le décès de son ancienne collègue et conseillère politique, Johanne Deschamps.



Elle était une militante et une femme profondément attachante qui a contribué, par son dévouement et son travail acharné, à faire de la FTQ la grande centrale qu'elle est devenue aujourd'hui. « Toute sa carrière a été marquée par son amour du Québec, et des travailleuses et des travailleurs. À toute sa famille, son conjoint et ses amis, nous offrons nos plus sincères condoléances. C'est aussi toute la grande famille de la FTQ qui est en deuil aujourd'hui », ont déclaré la présidente de la FTQ, Magali Picard, et le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc.

Johanne Deschamps a été la première femme à occuper le poste de conseillère politique auprès de la direction, poste qu'elle a occupé de 2010 à 2016. Précédemment, elle a travaillé pendant plus de 25 ans en donnant de la formation syndicale. D'abord au Conseil du travail de Montréal (CTM) de 1982 à 1987, puis au service de l'éducation de la FTQ en 1987. Elle en devient la première femme à occuper le poste de directrice en 1995. Éprise de justice sociale, Johanne a dédié sa carrière à la promotion et à la défense des droits des travailleuses et des travailleurs, toujours préoccupée par la situation des femmes dans les milieux de travail. En incarnant un modèle de leadership féminin dans le monde syndical, elle a donné le goût à de nombreuses femmes de faire entendre leur voix et de prendre part à l'action syndicale militante, un héritage qui continue, encore aujourd'hui, d'en inspirer plusieurs. ■

Nos régions : piliers d'une FTQ forte !

Le 25 février dernier, près d'une centaine de personnes militantes venues de partout au Québec se sont réunies à Laval pour la *Journée de réflexion sur l'action régionale de la FTQ*, sous le thème *Nos régions : piliers d'une FTQ forte !* Faisant suite à des résolutions du 33^e Congrès de la FTQ, cet événement a permis de réfléchir collectivement à des enjeux clés comme la mission de la centrale en région, l'animation de la vie syndicale locale, les défis liés à la mobilisation et à la relève, ainsi que les relations entre les différents acteurs syndicaux régionaux.

À travers des ateliers et un panel, les échanges ont mis en lumière les forces et défis des conseils régionaux de la FTQ, tout en explorant des pistes pour renforcer la collaboration entre la centrale, les conseils et les affiliés. Cette journée riche en discussions a réaffirmé l'importance d'une présence forte et engagée de la FTQ en région, soutenue par le travail essentiel de ses conseils régionaux. ■



MOUVEMENT DE PERSONNEL



Esteben Harguindeguy

La région de la Mauricie et du Centre-du-Québec accueille son nouveau conseiller régional, Esteben Harguindeguy.

Membre de la FTQ depuis 2008, Esteben a cumulé plusieurs fonctions au cours de son parcours, dont celle de président du Conseil

régional FTQ Laurentides-Lanaudière, de conseiller syndical au SQEES-FTQ et de membre du Conseil d'Administration du Fonds régional de solidarité FTQ Lanaudière.

Fils d'un père syndicaliste et président d'un syndicat pendant 20 ans, on peut dire qu'il est tombé dans la potion magique! Il a comme objectif de sans cesse améliorer et défendre les travailleurs et travailleuses, comme les moins bien nantis. Bienvenue à la FTQ, Esteben!

dernier. Elle occupait le poste de réceptionniste et adjointe administrative au service de la francisation depuis son arrivée à la FTQ en 2023. Secrétaire médicale de formation, Jessica a travaillé plusieurs années dans une clinique médicale avant de se joindre à l'équipe de la FTQ. Bonne chance dans tes nouveaux défis, Jessica!



Jessica Trépanier St-Georges

Jessica est la nouvelle adjointe administrative au service de la santé et sécurité du travail depuis janvier



Orian Labrèche

C'est au début du mois de janvier qu'Orian Labrèche a rejoint l'équipe du service des communications de la FTQ à titre de conseiller. Après une formation en histoire, Orian a commencé sa carrière en tant que journaliste et rédacteur web pour le Groupe TVA. Il a par la

suite fait le saut en politique fédérale et s'est exilé vers Ottawa pour occuper tour à tour les rôles de chercheuse politique et d'attaché de presse des députés québécois avec le NPD sur la colline du Parlement.

Il a ensuite poursuivi son parcours en occupant des postes en relations avec les médias à l'Université d'Ottawa, à la Fédération canadienne des municipalités et au Conseil national de recherches du Canada. N'hésitez pas à passer par son bureau si vous avez envie de jaser de politique ou de la reconstruction du Canadien de Montréal ! Bienvenue à la FTQ, Orian !

Mouna Kamel

Depuis janvier dernier, Mouna occupe le poste d'adjointe administrative au

directeur général et au conseiller politique. Arrivée à la FTQ en 2019, Mouna a d'abord effectué un remplacement au service de la recherche comme adjointe administrative, avant d'être adjointe administrative au service de la santé et de la sécurité du travail pendant cinq ans. Bonne chance dans tes nouveaux défis, Mouna ! ■



Une pionnière à la sortie de l'usine

À 21 ans, Jeanne Gagné a déjà trouvé sa place dans un métier où peu de femmes osent s'aventurer. En tant qu'opératrice de chargeuse chez Cedrico, une usine de sciage à Causapscal, elle manie avec assurance une machine imposante – son fidèle *loader* 72 – et participe au rythme effréné de la production de bois d'œuvre.

Pour Jeanne, ce métier est bien plus qu'un simple travail, c'est l'aboutissement d'une passion qui l'habite depuis l'enfance. « Mon père travaillait dans le bois et il m'amenaient souvent avec lui. J'ai grandi entourée de machinerie et de forêts », raconte-t-elle avec un sourire.

Avant de se retrouver aux commandes de sa chargeuse, Jeanne a commencé en usine, observant avec curiosité les chargeuses depuis une petite fenêtre. « Être enfermée entre quatre

murs, ce n'était pas pour moi ! Quand j'ai eu l'occasion de sortir dans la cour, j'ai su que j'avais trouvé ma place. » Elle se souvient encore de sa formation avec un opérateur expérimenté avant de prendre les commandes. « On m'a dit : «Vas-y, essaie-toi !» C'était impressionnant. Le loader est gigantesque. Mais rapidement, j'ai pris mes marques. »

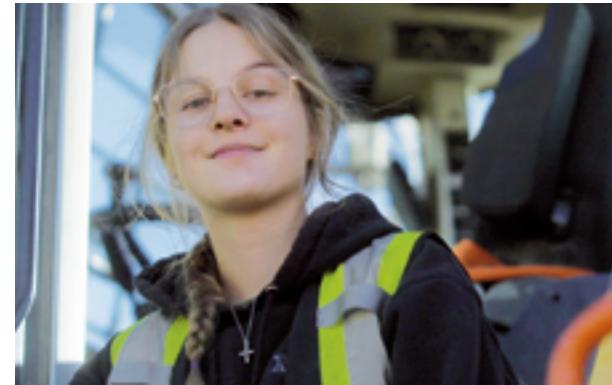
Plus que de la ferraille

Depuis, elle a apprivoisé 72, sa chargeuse attitrée. « On développe une

relation avec sa machine, c'est comme un collègue. Je connais ses forces, ses faiblesses, le moindre de ses bruits. Quand il est au garage pour un entretien, j'ai hâte qu'il revienne. » Jeanne occupe un rôle central à l'usine. Elle libère les chaînes de sortie pour que la production garde la cadence et organise le bois dans la cour. Le travail est exigeant, surtout dans un environnement où la sécurité est primordiale. Entre la machinerie en mouvement, les zones de chargement encombrées et ses collègues au sol, la vigilance est importante. « Avec les charges qu'on manipule, il faut toujours être alerte. Un moment d'inattention peut avoir de graves conséquences. »

À son arrivée, Jeanne a ressenti de la curiosité de la part de ses collègues masculins. « Ce n'est pas commun de voir une femme faire ce travail. J'ai senti que je devais prouver que j'étais à la

hauteur. » Aujourd'hui, elle fait partie intégrante de l'équipe. Les remarques initiales ont laissé place au respect. « Je suis fière d'avoir gagné ma place et je sais que mes collègues voient maintenant ce dont je suis capable. » Entre deux chargements, Jeanne prend le temps de réfléchir à l'impact de son travail. « Ce bois, c'est bien plus que des piles dans une cour. Il deviendra des maisons, des meubles, des choses qui feront partie de la vie des gens. Je suis fière de contribuer à quelque chose de grand. » ■



PHOTOS CASADELFILMS



ENJEUX RÉGIONAUX

Au-delà des récoltes

Les Laurentides et Lanaudière sont parmi les régions où la présence de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires (TET) est en forte croissance.

Ces personnes, souvent issues du Guatemala et du Mexique, viennent occuper des emplois nécessaires aux secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire. Indispensables, ces TET font pourtant face à des conditions de vie et de travail précaires.

Difficultés à faire respecter leurs droits dans ce contexte: logements surpeuplés, salaires insuffisants, horaires épaisants, barrières linguistiques, contraintes thermiques et isolement social. « Lorsqu'on parle de main-d'œuvre étrangère, il faut qu'on arrête de voir ça comme un simple besoin économique. Ce sont des humains », explique Chantal Bertrand, conseillère régionale de la FTQ.

Dire non à la marchandisation du travail !

« Les employeurs voient souvent ces travailleurs et travailleuses comme une ressource à

utiliser et à remplacer sans se poser de questions », déplore Denise Gagnon, ancienne conseillère à la FTQ et bénévole auprès des TET dans la région. Leur statut de résident temporaire les rend particulièrement vulnérables à l'exploitation. Andréa Jasmine Léon, coordonnatrice du Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ), tient à souligner qu'en plus, certains employeurs

se font du profit sur le dos des TET. « Oui, les employeurs leur offrent des logements, mais souvent ce ne sont pas des conditions respectables. Huit personnes entassées dans un petit 4 et demi, 500\$ de loyer par tête. Faites le calcul... Et rappelons que l'employeur est propriétaire du logement la plupart du temps. » « Ces personnes viennent ici pour nourrir le Québec, mais elles ne sont pas respectées. Par exemple, elles n'ont aucun droit à l'assurance-emploi, et peinent

à faire respecter leurs droits en l'absence de syndicat en cas de congédiement. Pour reprendre les termes du Rapporteur spécial des Nations Unies cette année, ce qu'on voit, c'est de l'esclavagiste moderne », ajoute Denise Gagnon.

La naissance du comité

Le nombre de TET augmente maintenant dans tous les secteurs dans la région. Chantal, Andréa, Denise et d'autres personnes militantes ont donc décidé d'agir en soutien. « En novembre 2023, on a organisé une journée de discussion sur la francisation et les conditions des TET. Les témoignages étaient bouleversants. Il était clair qu'il fallait faire quelque chose », raconte Chantal. C'est ainsi qu'est né le comité conjoint des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires au sein de la FTQ Laurentides-Lanaudière (FTQLL). Son objectif ? Sensibiliser, accompagner et offrir des espaces de rencontre et un réseau d'entraide aux TET.

apprendre le français, et mieux naviguer dans le système de protection de la santé et d'assurance-emploi », explique Denise Gagnon. L'objectif à moyen terme est aussi de créer un espace de réflexion et d'accueil permanent pour les TET dans la région. « Un endroit où les TET savent qu'ils peuvent venir poser leurs questions, obtenir de l'aide, rencontrer d'autres personnes. Quelque chose de stable, qui leur montre qu'ils ne sont pas seuls », précise Andrea.

Ces travailleurs et travailleuses sont essentiels à l'économie, mais trop souvent laissés à eux-mêmes. « Si on ne fait rien, qui va le faire ? Le gouvernement ? Permettez-moi d'en douter », ajoute Chantal. « Le syndicalisme, c'est d'abord et avant tout une question de solidarité. Et cette solidarité, elle doit inclure tout le monde ! La FTQ a toujours été là pour défendre les travailleurs et travailleuses, peu importe leur statut. Les TET sont des personnes comme les autres, mais sans les mêmes droits dans le contexte. C'est pour ça qu'on s'implique », conclut Chantal. ■



FTQLL

Des solutions concrètes pour l'avenir

Ce premier événement a permis d'identifier les besoins prioritaires de ces personnes. « Beaucoup nous ont dit qu'ils voulaient mieux connaître leurs droits,

CONFLITS FTQ AU 27 FÉVRIER 2025

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
SOCIÉTÉ DES ARRIMEURS DE QUÉBEC (DÉBARDEURS DU PORT DE QUÉBEC)	QUÉBEC	81	SCFP-2614	2022-09-15 (LOCK-OUT)
INNVEST HÔTEL ILP (HÔTEL COMFORT INN BAIE-COMEAU)	BAIE-COMEAU	17	MÉTALLOS-7065	2024-03-22 (GRÈVE)
VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE	RIVIÈRE-ROUGE	50	SCFP-2867	2024-12-04 (1 JOURNÉE DE GRÈVE) 2025-03-17 (3 JOURNÉES DE GRÈVE)
PARAMÉDICS DE LA FRATERNITÉ DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU PRÉHOSPITALIER DU QUÉBEC (14 ENTREPRISES AMBULANCIERES)	PARTOUT AU QUÉBEC	700	SCFP-7300	2024-12-11 (GRÈVE)
EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS MANUELS DE LA VILLE DE QUÉBEC	QUÉBEC	1300	SCFP-1638	2025-02-20 (GRÈVE ILLIMITÉE DE SOIR ET DE FIN DE SEMAINE)

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / 3 NOVEMBRE 2024 au 24 FÉVRIER 2025

- ▼ **BCTM** : SPEICO inc. – Montréal.
- ▼ **AFPC** : Université Concordia (employés de recherche) – Tous les établissements.
- ▼ **AIEST** : Danse Danse inc. – Montréal / La Compagnie Jean Duceppe – Montréal.
- ▼ **MÉTALLOS** : Services de sécurité spécialisée S3-K9 inc. – Tous les établissements de santé de la région de la Côte-Nord (Sept-Îles, Baie-Comeau) – Tous les établissements de santé de la région du Bas St-Laurent (Rimouski) – Tous les établissements de santé de la région du centre du Québec et de la Mauricie (Drummondville, Nicolet, Louiseville, Shawinigan, Trois-Rivières, Victoriaville – Chandler – Centre multiservices de santé et de services sociaux Saint-Joseph / Signalisation GardaWorld S.E.N.C. – Tous les établissements de l'employeur au Québec / Trimax Sécurité inc. – Tous les établissements du territoire du Décret sur les agents de sécurité / Carbonity inc. – Port-Cartier / Signalisation Deux Rives inc. – Saint-Jean-sur-Richelieu – Terrebonne – Tous les chantiers où les salariés effectuent les travaux ainsi que tous les lieux où l'employeur les assigne / ArcelorMittal Exploitation Minière Canada s.e.n.c. et ArcelorMittal Infrastructure Canada s.e.n.c. – Port-Cartier (Usine de bouletage) / Services de sécurité ADT Canada, inc. – Saint-Léonard / Métal Sigma inc. – Saint-Jean-sur-Richelieu.
- ▼ **SEPB** : Caisse Desjardins du Haut-Saint-François – Weedon.
- ▼ **SCFP** : Société québécoise des infrastructures – Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Martine- SCFP 7227 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Val-D'Or (temps partiel) – SCFP 7189 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Richelieu – SCFP 7220 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Brownsburg-Chatham – SCFP 7228 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Vallée de la Rouge – SCFP 7231 / Municipalité de Godmanchester – Tous les établissements / Hydro-Québec (technologues, employés techniques professionnels et de bureau, employés de métiers) – Tous les établissements.
- ▼ **SQEES-298** : Prodimax inc. – Laval / Centre de la petite enfance La Pirouline inc. – Terrebonne / Société en Commandite Excelsoins Ste-Geneviève – Montréal / CSH-HCN Lessee (l'Atrium) LP – Québec.
- ▼ **TEAMSTERS** : Groupe PMM Opération et Maintenance S.E.N.C – Brossard – Tous les établissements affectés au REM.
- ▼ **TUAC** : Volaille Novo inc – Varennes / Loblaws inc. – Saint-Laurent / Boulangerie Lanthier Ltée – Baie-D'Urfé / Groupe Adonis inc. – Brossard / Opérations de détail, une division de Métro Richelieu – Anjou / 9307-3146 Québec inc. (AC Marriott ; maintenance) – Montréal.
- ▼ **UES 800** : Lanau Bus S.E.C. – Varennes – Saint-Amable / Autobus Fleur de Lys inc. – Lévis.
- ▼ **UNIFOR** : ALSTOM Transport Canada inc. – Brossard – St-Eustache / UAP inc. (NAPA) – Montréal / Alpha Tabco Inc. – Farnham / Fene-Tech inc. – Amqui – Lac-au-Saumon / Rio Tinto Alcan – Saguenay (Rio Tinto Petits lingots Saguenay – Dubuc) / Jubilant Draximage inc. – Kirkland / Cogir Humaniti Montréal Hôtel, société en commandite – Montréal / Carbonité inc. – Port-Cartier.

Une chance unique pour la relève syndicale !

Vous avez 35 ans ou moins et l'action syndicale vous passionne ? La FTQ vous ouvre ses portes ! Le 28 mai, le Conseil général se tiendra à Alma, et deux jeunes membres auront la chance d'y assister. Cette instance réunit à huis clos les dirigeants et dirigeantes de la FTQ pour faire le point sur les enjeux en cours et à venir. Ce concours vise à offrir aux jeunes syndicalistes un accès direct aux discussions et aux décisions qui tracent l'avenir de la centrale.

Comment participer

Les membres de la FTQ âgés de 35 ans ou moins qui souhaitent s'inscrire doivent soumettre une réponse de 350 mots à l'une de ces questions avant le 17 avril à 23 h 59.

- ▼ Comment les syndicats peuvent-ils concilier défense des droits des travailleuses et travailleurs et impératifs écologiques ?
- ▼ Comment le syndicalisme peut-il s'adapter aux nouvelles formes de travail (télétravail, plateformes numériques, IA, etc.) ?

Le texte sera utilisé pour déterminer les personnes vainqueures. Les personnes sélectionnées seront dévoilées la semaine du 21 avril.

La FTQ prend en charge les frais de participation : transport, hébergement et repas. Balayer le code QR pour remplir le formulaire !



LA CHRONIQUE DE LA CAISSE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS UNIS

LA FTQ ET LA CAISSE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS UNIS S'ALLIENT POUR FAIRE UNE DIFFÉRENCE

Briser le cycle de la violence



La violence conjugale entraîne des répercussions bien au-delà du foyer. Elle suit les personnes victimes sur leur lieu de travail, affectant leur sécurité, leur bien-être et leur autonomie financière.

Les diverses enquêtes montrent que la violence économique est présente dans la majorité de cas de violence conjugale. Celle-ci aggrave la situation déjà précaire de la femme et se confirme comme le moyen « le plus commun »

de l'exercice du pouvoir masculin dans le rapport de couple. Pour répondre à cet enjeu, la Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis, en partenariat avec la Fédération

des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), a développé un programme de soutien pour permettre aux personnes confrontées à la violence conjugale de rapidement avoir accès à un nouveau compte. En appelant le 1-866-765-4327, poste 770AIDE (7702433), les personnes peuvent obtenir rapidement un rendez-vous avec une conseillère de la Caisse,

qui les accompagnera et répondra à leurs questions d'ordre financier afin de leur permettre de retrouver une identité financière et une indépendance essentielle pour briser le cycle de la violence. Parce que l'autonomie financière, c'est aussi un pas vers la liberté. Faire connaître ce programme est essentiel pour briser l'isolement des victimes et leur offrir

un soutien concret. En diffusant largement ce programme, nous permettons aux personnes victimes d'accéder à un accompagnement financier adapté à leur réalité. Les milieux de travail et les syndicats jouent un rôle clé dans cette démarche en relayant l'information et en favorisant un environnement sécuritaire et bienveillant.

 **Desjardins**
Caisse des Travailleuses et Travailleurs unis

 **Engagée dans votre intérêt**

LA CHRONIQUE DU FONDS DE SOLIDARITÉ

Littératie financière au féminin, un levier de lutte aux inégalités

Contexte :

« C'est la première fois que je parle de chiffres et que ça ne m'angoisse pas ! »

Des témoignages du genre, notre équipe du Centre de formation économique en reçoit après chacun de ses passages dans les organisations qu'elle visite. Au Fonds de solidarité FTQ, on s'est donné comme mandat de silloner le Québec pour offrir des formations sur les finances personnelles et l'épargne-retraite aux travailleuses et travailleurs dont le revenu est inférieur à la moyenne québécoise.

On le fait parce qu'on croit que tout le monde a droit à une retraite décente

et qu'on refuse que les gens aient travaillé toute une vie pour vivre dans la pauvreté et la précarité une fois à la retraite. Selon les données d'ÉducÉpargne¹, 69% des femmes craignent de manquer de revenus à la retraite. Un chiffre qui étonne et qui inquiète surtout.

1. Sondage réalisé pour la Chambre de la sécurité financière (CSF) et ÉducÉpargne en collaboration avec Léger et l'Institut national de recherche scientifique (INRS).

En effet, les femmes accusent un retard important par rapport aux hommes pour ce qui est du revenu disponible à la retraite. Les causes de ce retard sont bien documentées et reflètent souvent les inégalités salariales qui persistent sur le marché de l'emploi et qui se transposent à la retraite. Les femmes sont aussi 21% moins nombreuses que les hommes à cotiser à un REER. Sans compter que les montants investis sont généralement plus petits. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre qu'elles sont plus nombreuses à s'inquiéter de leur avenir financier.



Contribuer à augmenter les connaissances des Québécoises en matière d'épargne-retraite et de leur gestion de finances personnelles, c'est leur donner le pouvoir d'agir sur leur situation financière.

Au Fonds, on croit fermement qu'en offrant des formations PAR des

femmes et POUR des femmes, on crée des espaces d'échanges sans tabou et où on valorise les expériences individuelles tout en leur donnant les moyens d'entreprendre une démarche d'épargne.

 **FONDS**
de solidarité FTQ